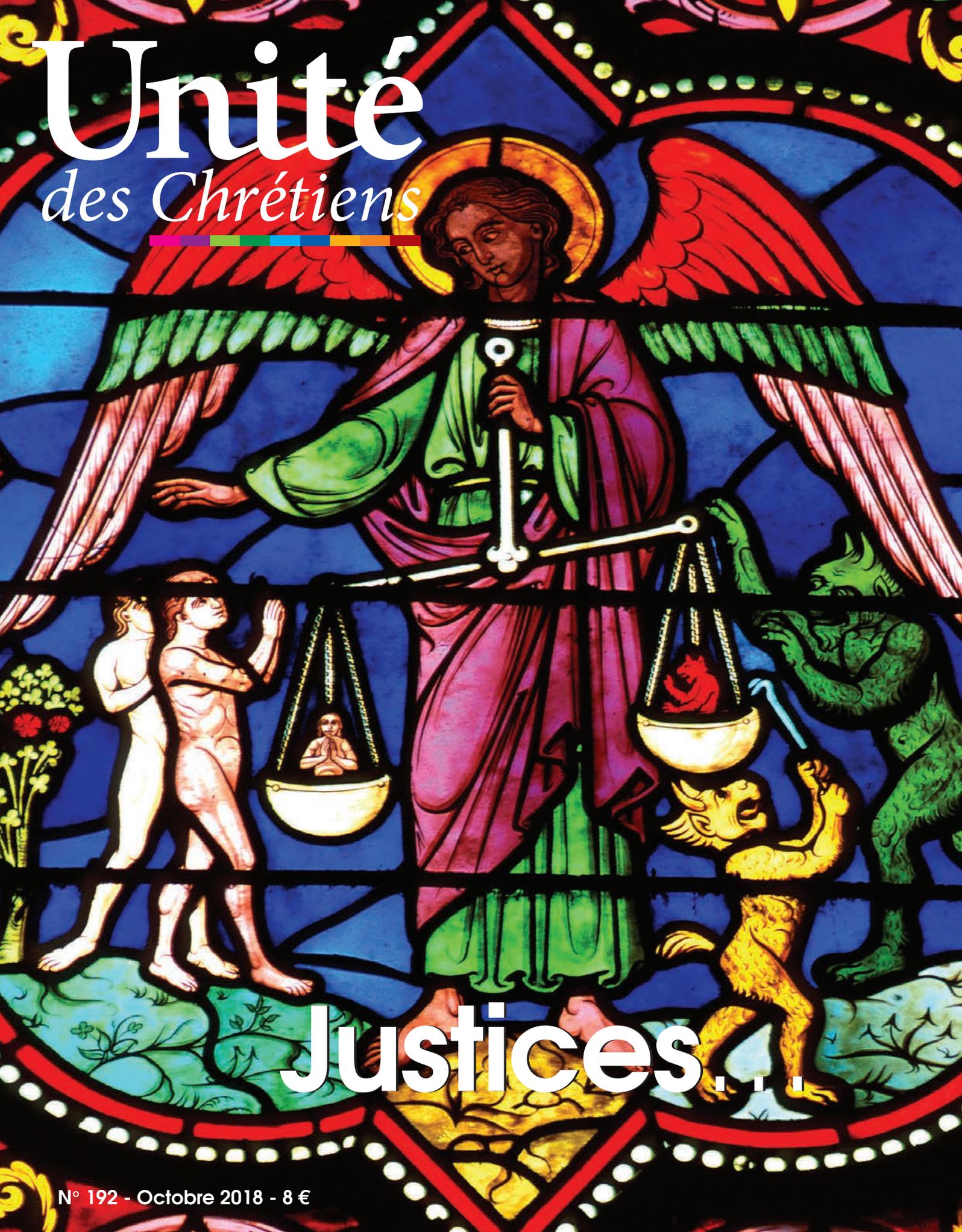


Unité *des Chrétiens*



Justices...

Unité des Chrétiens

N° 192 – Octobre 2018

ADMINISTRATION

Revue trimestrielle éditée par
l'association UADF
58 avenue de Breteuil - F-75007 Paris

Directeur de la publication :
Emmanuel GOUGAUD

Mise en page : *editions-fleursdelettres.com*
Impression : *www.marnat.fr*

CPPAP : 0919 G 82028 - ISSN : 1248 9646
Dépôt légal à parution

RÉDACTION

Directeur de la rédaction :
Emmanuel GOUGAUD

Directeur adjoint de la rédaction :
Ivan KARAGEORGIEV

Comité interconfessionnel de rédaction :
Emmanuel GOUGAUD (catholique), Matthew
HARRISON (anglican), Ivan KARAGEORGIEV
(orthodoxe), Pierre de MAREUIL (évangélique),
Serge SOLLOGOUB (orthodoxe), Michel STAVROU
(orthodoxe), Anne-Laure DANET (protestante),
Anne-Cathy GRABER (mennonite).

Relecture : Dominique DEVILLERS, Claire
BERAUD-SUDREAU, Thérèse-Marie BLOCH,
Patricia QUIN, Christine ROBERGE

redaction@revue-unitedeschretiens.fr

ABONNEMENTS

- France et Union européenne : 28 €
- Autres pays : 32 €

Envoyez vos coordonnées (prénom, nom,
adresse, téléphone) sur papier libre et
votre chèque à l'ordre de UADF-UDC à :
Unité des Chrétiens - 58 avenue de Breteuil
F-75007 Paris
Tél : 01 44 39 48 48
gestion@revue-unitedeschretiens.fr

Virements :

Domiciliation : CIC Paris Bac
IBAN : FR763006 6100 4100 0105 6260 251
BIC : CMCIFRPP
Préciser : « frais partagés »

VENTE PAR CORRESPONDANCE

Tous pays : 10 € le numéro
(Frais d'expédition compris)

*Titres, intertitres, encadrés et photos introduites
dans le dossier par la rédaction.*

Photo de couverture : © Archives CIRIC
Scène du Jugement dernier : l'archange saint
Michel pèse les âmes. Malgré l'effort des démons
pour faire pencher la balance de leur côté,
l'archange protège l'homme et la femme.

ÉDITORIAL

- 3 **Justices...**
Emmanuel GOUGAUD

ABÉCÉDAIRE CECUMÉNIQUE

- 4 **Qu'est-ce que l'Église orthodoxe?**
Nicolas KAZARIAN

ESSENTIEL

- 7 **Le pape François à Genève : « Un voyage vers l'unité »**
Stephen BROWN
- 10 **Le rassemblement à Bari**
- 11 **Semaine de prière pour l'unité chrétienne 2019**
Anne-Noëlle CLÉMENT

CÉCEF

- 13 **Offrandes de la Semaine de prière pour l'unité
chrétienne 2019**

DOSSIER - Justices...

- 14 **La justice divine dans l'Ancien Testament**
Jean-Marie CARRIÈRE
- 17 **Le déploiement de la justice divine et son interaction
avec la justice humaine au sein du Nouveau Testament**
Jack KHALIL
- 20 **Justice humaine – Justice divine, en République
centrafricaine**
Jean-Arnold de CLERMONT
- 23 **Le vœu de pauvreté : un signe fécond au cœur
de l'injustice ?**
Stéphane HUARD et Jean-Pierre GODDING
- 27 **Rendre justice au moment**
Daniel DERAJINSKI
- 30 **Interaction entre la justice divine et la justice humaine**
Roberto MORENO-CHEVAIX

RENDEZ-VOUS

- 32 **Rendez-vous avec Michel Mallèvre**

JALONS SUR LA ROUTE DE L'UNITÉ

- 37 **Juin – Août 2018**

Justices...

Dans l'actualité de cet été 2018, les drames à répétition en Méditerranée, liés aux phénomènes migratoires, suscitent simultanément chez les Européens compassion et solidarité mais aussi inertie et inquiétude. Devant la récurrence de ces images, nous risquons d'être blasés, nous enfonçant dans l'indifférence mais aussi dans la crainte.

Cette crise des migrants est une excellente illustration de la différence entre la justice distributive et la justice commutative. La première est une justice au mérite, selon l'effort de chacun, leur ancienneté dans le pays, leur apport à celui-ci. La seconde ignore les différences entre les individus et donne à chacun la même part. Quelle justice pratiquer ? De plus, la solidarité des Européens envers les migrants n'est-elle pas un frein au développement de leurs patries ou un paravent commode au *statu quo* des injustices ? La véritable justice ne passe-t-elle pas par un partage plus équitable des ressources et des richesses entre les pays développés et en voie de développement ? Devant ces problématiques, beaucoup se contentent d'éviter l'injustice. Ils s'inspirent de l'aphorisme d'Héraclite d'Éphèse, philosophe du VI^e siècle avant Jésus-Christ : « s'il n'y avait pas d'injustice, on ignorerait jusqu'au nom de la justice ! »¹.

La quête de la justice est donc une question complexe. Pour la rechercher, il importe de la définir. Les croyants d'Israël et les chrétiens à la suite de Jésus n'ont de cesse, cependant, d'agir pour la justice. Dans le mouvement œcuménique, on a même coutume de dire que si la foi divise encore les disciples du Christ, l'action les unit. Nous sommes admiratifs des nombreuses initiatives interconfessionnelles pour la défense des droits humains, l'option préférentielle pour les plus pauvres, la sauvegarde de la création. Les chrétiens ne se contentent pas d'attendre passivement « la terre nouvelle et les lieux nouveaux où la justice habitera » (2 P 3, 13 reprenant Es 65, 17 ; Es 66, 22). Par le baptême, ils habitent déjà cette terre. Ils s'engagent pour la justice humaine conscients que Dieu a déjà rendu sa justice divine. Dans la résurrection du Crucifié, le mal et toutes les forces d'oppression de l'être humain, des pauvres surtout, ont été condamnés et vaincus. Loin

de se résigner à la cohabitation précaire entre une justice humaine et les différentes formes d'injustice, ils sont plus que jamais affamés et assoiffés de cette justice divine inaugurée à Pâques.

Animés par ces perspectives, les chrétiens d'Indonésie ont relu le verset du Deutéronome « Tu rechercheras la justice, rien que la justice... » (Dt 16, 20). Ils y ont trouvé un appel particulièrement prégnant pour eux et tous les chrétiens. Ils l'ont choisi pour thème de la Semaine de prière pour l'unité chrétienne du 18 au 25 janvier 2019. Ils nous proposent donc les versets 11 à 20 de ce chapitre 16 du Deutéronome. Si « la paix est un des fruits de la justice (cf. Es 32, 17), nous savons que « le fruit de la justice est semé dans la paix » (Jc 3, 18). Aussi, en France, le Centre Unité Chrétienne de Lyon propose de développer sous cet angle le thème choisi en Indonésie. Nos prières, actions et efforts pour l'unité des chrétiens s'organiseront donc cette année autour de : « Justice et paix s'embrassent : chemin d'unité ».

Nous lirons le passionnant dossier réalisé par le Centre Unité Chrétienne de Lyon, en même temps que nous commanderons le matériel pédagogique. En vue de préparer la Semaine 2019, *Unité des Chrétiens* souhaite exposer ici les interactions entre la justice humaine et divine. Votre revue vous offre des récits d'affamés et assoiffés de justice.

Que toutes les actions de cette Semaine de prière pour l'unité chrétienne fassent apparaître, au milieu d'une humanité encore gangrenée par l'injustice, l'unique Église du Christ comme lieu de vérité et de liberté, de justice et de paix, pour que tous renaissent à l'espérance !

Père Emmanuel GOUGAUD



© Stéphane Ouzounoff / CIRIC

1 Héraclite d'Éphèse, *Fragments*, traduction et présentation par Marcel Conche, Collection Épiméthée, PUF, Paris, 2011, fragment 23.



Qu'est-ce que l'Église orthodoxe?

L'archiprêtre Nicolas Kazarian, professeur à l'Institut de théologie orthodoxe Saint-Serge, est auteur de plusieurs articles et livres sur le monde orthodoxe et la géopolitique. S'appuyant sur l'expérience liturgique véhiculée et incarnée dans la spiritualité, il présente l'Église orthodoxe entre tradition et modernité, symboles et réalités, communion et éternité.

La liturgie

Il n'existe pas de meilleur moyen pour connaître l'orthodoxie que par sa liturgie. La liturgie n'est autre que de la théologie en actes. C'est un rapport au sacré à la fois tangible, mais qui nous dépasse. C'est un avant-goût du Royaume qui n'a de sens que parce qu'elle nous unit à Dieu à la seule condition qu'elle nous unisse aussi les uns aux autres. Car la prière et le culte sont une œuvre commune. Il faut alors passer les portes de l'église, pour y découvrir un univers symbolique, un monde iconique où l'image et le sujet repré-

senté (les saints, les scènes de la vie du Christ, etc.) ne font plus qu'un.

L'orthodoxie est orientale par ses racines historiques et par sa sensibilité théologique, mais elle est universelle comme l'appel du Christ lui-même : « Allez donc : de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai prescrit. Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des temps. » (Mat 28, 19-20), Mais cette universalité est souvent remise en question par les tropismes ethniques, voire nationalistes.

La réponse à cette tentation se trouve dans l'équilibre interne articulant unité et diversité. Car l'Église orthodoxe se considère selon le Symbole de foi de Nicée-Constantinople (325-381) comme « une, sainte, catholique et apostolique ». Mais elle est une communion de quatorze Églises autocéphales, indépendantes, ayant la charge de 350 millions de fidèles à travers le monde. Cette communion s'exprime notamment par la participation à l'Eucharistie.

L'Église est une parce que Dieu est un. L'Église est une parce qu'il n'y a qu'un seul corps du Christ. Le

principe qui maintient l'unité visible de l'Église pour l'orthodoxie s'enracine dans la communion sacramentelle au corps et au sang du Christ rendue manifeste au cours de la célébration de la divine liturgie. La *koinonia*, communion, se réalise dans chaque communauté locale, dans chaque assemblée eucharistique réunie autour de l'évêque qui, en cas d'absence, délègue le prêtre pour célébrer la divine liturgie. L'évêque préside l'eucharistie à laquelle les fidèles participent par la communion. La communion des évêques entre eux et des fidèles à l'eucharistie présidée par l'évêque manifeste l'unité de l'Église.

La tradition

L'orthodoxie possède un sens très poussé de la tradition. En grec, le mot « tradition » veut aussi dire « transmission ». Mais attention, tradition n'est pas traditionalisme au sens d'une fixation du passé dans le présent. Bien au contraire, pour l'orthodoxie, la tradition est un processus dynamique qui se réalise en Église par l'inspiration de l'Esprit-Saint. Mais qu'est-ce à dire exactement ?

La tradition est assimilée à une direction et à un cheminement. Aussi, le caractère archaïque de l'orthodoxie dans ses formes liturgiques, son organisation institutionnelle et ses pratiques sacramentelles est en fait l'expression d'une continuité dans le temps et l'Histoire. Il faut y voir un processus de développement ecclésial qui est assimilable à la foi et non à une simple opinion. La foi se fonde sur la révélation du Nouveau Testament d'un Christ réalisant l'Ancienne Alliance et qui, compris comme un Dieu Sauveur, a sacrifié sa divinité et sa propre vie pour la vie du monde. Cette foi que représente

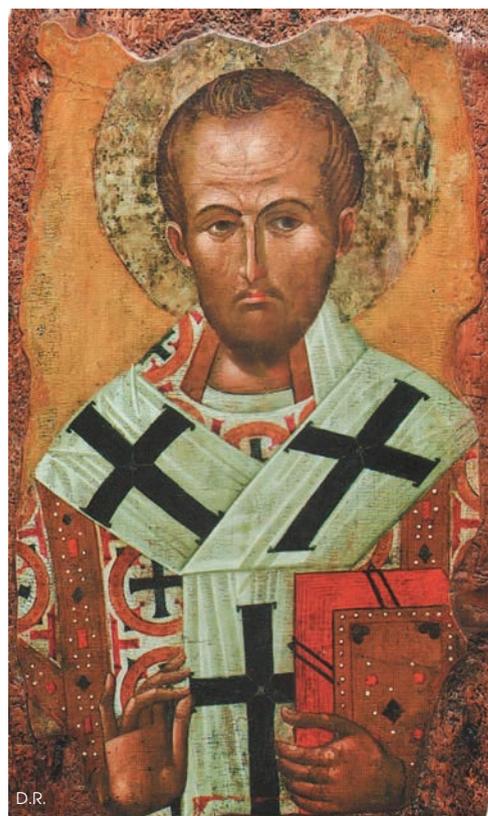
la tradition se fonde sur l'héritage du Christ et des apôtres, de l'Église primitive autour de laquelle est façonnée toute l'expérience de la spiritualité orthodoxe.

C'est aussi dans ce contexte de transmission de la foi que les Pères de l'Église participent au développement des dogmes de l'Église en prenant part aux Conciles, notamment œcuméniques, mais aussi à travers leur production personnelle. Il n'y a pas de liste précise des Pères – voire des Mères – de l'Église, si ce n'est que l'orthodoxie se fonde sur leur sainteté et sur l'impact qu'ils ont pu avoir dans l'histoire de l'Église. L'existence des Pères de l'Église n'est pas limitée dans le temps, même si son âge d'or se concentre autour des 4^e et 5^e siècles. De grandes figures jalonnent l'histoire de l'orthodoxie, de Basile le Grand au 4^e siècle à Grégoire Palamas au 14^e siècle, en passant par Jean Chrysostome, Maxime le Confesseur et tant d'autres.

Une spiritualité enracinée dans l'expérience

La spiritualité orthodoxe se fonde avant tout sur l'expérience monastique, la vie ascétique et la vie de prière. Les monastères jouent un rôle fondamental dans la vitalité des communautés aujourd'hui, comme en témoigne parfaitement le rayonnement du Mont Athos. Elle se fonde sur l'expérience de la vie chrétienne et la mise en application des principes décrits dans la Bible.

C'est portée par sa spiritualité que l'orthodoxie continue d'être une Église engagée avec le monde, et par conséquent une Église vivante. Cette vitalité se manifeste grâce notamment au renouveau théologique qui s'est développé tout au long du 20^e siècle au contact de la modernité. L'orthodoxie étant



Saint Jean Chrysostome (du grec ancien *chrysóstomos*, littéralement « bouche d'or »), ayant vécu entre 347/350 et 407 est l'auteur de la liturgie la plus souvent célébrée dans l'Église orthodoxe.

une religion de l'incarnation, la vie chrétienne s'enracine dans la vocation du baptisé.

L'idéal du monachisme figure dans son nom même. Le mot découle du terme grec *monos* qui signifie « seul ». Cet idéal se vit donc dans la solitude et le silence. Même communautaire, la vie spirituelle du moine s'organise dans la quiétude de la prière personnelle. La participation aux offices liturgiques rythme la vie du moine ou de la moniale. Au sein des communautés, des figures d'anciens (*gerondes* en grec, *starsi* en russe) émergent. Ils dirigent et assistent les autres frères ou sœurs à réaliser les vœux



Le baptême dans l'Église orthodoxe est pratiqué par triple immersion, symbole de la participation du chrétien à la mort et à la résurrection du Christ.



Les enfants, nos maîtres dans la vie spirituelle (cf. Mt 18, 3), communient au Corps et au Sang du Christ en premier.

qu'ils ont prononcés, comme autant de vertus : le jeûne et le célibat, la chasteté et la pauvreté. D'ailleurs, il n'y a pas d'ordre dans le monachisme orthodoxe, même si des règles ont existé – celles de Pacôme (292-348) reprises par Benoît (480-547), ou encore celles, plus connues, de Basile le Grand (329-379).

La déification

Les Pères de l'Église insistent sur le fait que « Dieu s'est fait homme pour que l'homme devienne Dieu ».

Cette vision de l'unité, c'est ce qu'elle appelle aussi la sainteté, dans le domaine spirituel, une expérience du message évangélique qui se réalise comme l'union avec le divin dans la personne humaine. Les théologiens parlent de déification (en grec, *théosis*). Cette idée est largement liée au salut apporté par Jésus-Christ et vécu à travers la participation aux sacrements dans le contexte communautaire de l'Église.

Le Christ réalise en lui l'union de l'humanité tout entière et du divin, rétablissant la relation originelle offerte au jour de la Création et donnant à cette union une dimension encore plus totale, voire totalisante, de la rédemption et du salut à la déification, c'est-à-dire la

vocation de l'humanité à devenir Dieu par grâce.

L'humanité est incorporée au divin. Elle ne porte pas seulement en elle l'image du Dieu unique, mais aussi l'image du Dieu trinitaire. Car la divinisation de l'humanité n'est rien d'autre que l'union avec le divin. Cette union est néanmoins dite « mystique » à la différence de l'union des trois personnes de la Trinité, en raison de la distinction qui reste claire entre le créé et le créateur. L'humanité ne disparaît donc pas au plus fort de sa relation avec Dieu. La personne humaine reste autre que Dieu, distincte par sa nature, tout en participant à la grâce divine. Pour le dire autrement, en devenant Dieu par grâce, la personne humaine n'en reste pas moins homme par nature. La déification est offerte à tous.

Les icônes deviennent alors le signe de cette déification. Nous présentons le Christ parce que, selon la théologie attestée par le 7^e concile œcuménique de Nicée II (787) l'incarnation de la deuxième personne de la Trinité, son union à la nature humaine, rend désormais possible la représentation du Dieu fait homme.

Le saint et grand concile

Le saint et grand concile de l'Église orthodoxe, qui s'est tenu en Crète en juin 2016, est de loin l'un des événements les plus importants de l'orthodoxie du 21^e siècle et cristallise nombre de ses enjeux contemporains.

Le Message du concile se conclut de la manière suivante : « Le Saint et Grand Concile a ouvert notre horizon sur le monde contemporain diversifié et multiforme. Il a souligné que notre responsabilité dans l'espace et le temps est toujours dans la perspective de l'éternité. L'Église orthodoxe, garante intacte du caractère mystique et sotériologique, est sensible à la douleur, aux angoisses et au cri pour la justice et la paix des peuples » (par. 12).

Nicolas KAZARIAN

Pour aller plus loin

Antoine ARJAKOVSKY, *Qu'est-ce que l'orthodoxie*, Paris, Gallimard, 2013

Nicolas KAZARIAN, *L'orthodoxie*, Paris, Eyrolles, 2018

Kallistos WARE, *L'orthodoxie*, Paris, Le Cerf, 2002



Le pasteur Olav Fykse Tveit, secrétaire général du COE, accueille le pape François.

Le pape François à Genève : « Un voyage vers l'unité »

Théologien réformé et journaliste, Stephen Brown est rédacteur en chef de *Ecumenical Review*, la revue du Conseil œcuménique des Églises. Il était à bord l'avion papal le 21 juin 2018 pour accompagner la visite du pape François au Conseil œcuménique des Églises.

Pour la première fois depuis son élection en 2013, le pape François s'est rendu à Genève le 21 juin 2018 pour commémorer les 70 ans du Conseil œcuménique des Églises (COE), dont l'Assemblée fondatrice a eu lieu en 1948 à Amsterdam.

Cette rencontre du pape François avec le COE est présentée comme un « pèlerinage œcuménique » dont la devise est « Cheminer, prier et travailler ensemble ».

Le COE compte 350 Églises protestantes, orthodoxes, anglicanes et autres, rassemblant plus de 550 millions de chrétiens dans plus de 120 pays. L'Église catholique n'en est pas

membre tout en y collaborant dans plusieurs domaines.

« Il s'agit d'un voyage vers l'unité, avec le désir d'unité », a déclaré le pape François aux journalistes qui l'accompagnaient à bord de l'avion qui le transportait à Genève.

C'était la troisième visite d'un pontife romain au COE. En 1969, le pape Paul VI est à Genève à l'occasion du 50^e anniversaire de l'Organisation Internationale du Travail. En 1984, le pape Jean Paul II se rend au COE lors d'une visite pastorale en Suisse.

La visite du pape François au COE a commencé par une prière œcuménique à la chapelle du Centre œcumé-

nique où se trouve le siège de l'organisation.

Il s'est ensuite rendu à l'Institut œcuménique du COE situé à Bossey, près de Genève, pour un déjeuner privé avec les responsables du COE et un échange officiel de cadeaux. Il y a rencontré des étudiants et le personnel de l'Institut, spécialisé dans l'éducation et la formation œcuméniques.

Le pape François s'est ensuite rendu de nouveau au Centre œcuménique pour adresser un discours au COE avant de célébrer une messe pour la communauté catholique à Palexpo, le Palais des expositions de Genève.

Le Conseil œcuménique des Églises fête ses 70 ans

Plusieurs manifestations et célébrations œcuméniques d'Oslo à Madagascar ont marqué le 70^e anniversaire du Conseil œcuménique des Églises. De nombreux responsables d'Églises ont adressé des messages, d'autres se sont déplacés personnellement pour saluer le travail de l'instance œcuménique. Ainsi le 17 juin 2018, une célébration solennelle a réuni dans la cathédrale réformée Saint-Pierre de Genève, de nombreux représentants d'Églises. La prédication fut donnée par le patriarche œcuménique Bartholomée. Nous vous proposons ci-dessous quelques extraits de son homélie.



© Albin Hillert / COE

Genève, le 17 juin 2018, le patriarche œcuménique Bartholomée lors de la célébration dans la cathédrale Saint-Pierre.

« Nous célébrons cette année le septantième anniversaire du Conseil œcuménique des Églises, cette « communauté fraternelle d'Églises qui confessent le Seigneur Jésus Christ comme Dieu et Sauveur selon les Écritures et s'efforcent de répondre ensemble à leur commune vocation pour la gloire du seul Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit »¹. Nous célébrons un long pèlerinage commun sur la voie de l'unité, du témoignage chrétien, de l'engagement pour la justice, la paix et la sauvegarde de la création.

Nous rendons grâce à Dieu qui a guidé nos pas et nous implorons sa protection et son soutien pour continuer ensemble sur la même voie, avec le même élan et la même ferveur.

Il y a nonante huit ans, peu après la fin de la Première guerre mondiale qui fut si dévastatrice, une voix s'éleva à l'Orient chrétien, interpellant les Églises de l'oïkoumène entier d'établir entre elles une confiance mutuelle, de ne plus se considérer comme étrangères [...]

Il s'agissait de la Lettre encyclique que le Patriarcat œcuménique de Constantinople envoya en janvier 1920 « À toutes les Églises du Christ dans le Monde », leur proposant la création d'une « Société d'Églises » (Κοινωνία τῶν Ἐκκλησιῶν), sur le modèle de la « Société des Nations » qui venait d'être créée cette même année par le président Wilson ici à Genève. Une Encyclique qui, selon le regretté Visser 't Hooft, premier secrétaire général du Conseil œcuménique des Églises, « avait sonné la cloche de notre rassemblement ». Il faudrait peut-être noter ici, pour l'histoire, que cette remarque de ce pionnier de l'œcuménisme fut prononcée ici même, en cette cathédrale Saint-Pierre, en novembre 1967, lors de la visite au Conseil œcuménique des Églises de notre illustre prédécesseur, le patriarche Athénagoras d'éternelle mémoire.

Cette « Société d'Églises » proposée par Constantinople a finalement pris chair et os 28 ans plus tard, en 1948, sous la dénomination « Conseil œcuménique des Églises », avec la fusion des mouvements interchrétiens « Foi et Constitution » et « Vie et Action » qui étaient très actifs aussi depuis 1920 ; le premier dans le domaine théologique et le second dans la sphère du christianisme pratique. [...]

Frères et sœurs bien-aimés en Christ,

Le Conseil œcuménique des Églises a été fondé dans le but de promouvoir l'unité des chrétiens. Malheureusement, depuis sa fondation, de nombreux clivages et difficultés imprévues sont survenus. En dépit de ceux-ci, nous poursuivons notre dialogue afin de surmonter ces difficultés, dépasser nos malentendus, d'effacer nos préjugés et témoigner de manière plus authentique du message évangélique. Le dialogue n'implique pas de renier sa tradition ecclésiale. Il signifie plutôt un changement de notre état d'esprit et d'attitude, ce que nous appelons dans le langage spirituel le « repentir », en grec, *metanoia*, ce qui veut dire voir les choses d'une autre perspective. Dans ce sens, le dialogue est le commencement d'un long processus de compréhension mutuelle qui demande beaucoup de patience et d'ouverture. Nous sommes conscients du fait que le mouvement visant à rétablir l'unité des chrétiens prend des formes nouvelles pour répondre à des situations nouvelles et faire face aux nouveaux défis du monde.

1 Constitution et Règlement du Conseil œcuménique des Églises.

« Marcher ensemble, prier ensemble, travailler ensemble : voilà notre route principale d'aujourd'hui ! » a lancé le pape lors de son homélie pendant la prière œcuménique. Une route, selon le pape François avec un but précis : l'unité. « Le Seigneur nous demande l'unité, le monde, marqué par trop de divisions qui affectent surtout les plus faibles, implore l'unité. »

« Après tant d'années d'engagement œcuménique, à l'occasion de ce soixante-dixième anniversaire du Conseil, demandons à l'Esprit de revigorer notre pas », a souligné le pape. « Trop facilement, notre pas s'arrête devant les divergences qui persistent ; trop souvent, il est bloqué au départ, miné par le pessimisme. Que les distances ne soient pas des excuses ! Il est déjà possible de marcher dès maintenant selon l'Esprit : prier, évangéliser, servir ensemble, c'est possible et cela plaît à Dieu ! »

La visite du pape François au COE s'inscrit dans la ligne d'une série de gestes œcuméniques qu'il a entrepris depuis son élection en 2013, dont sa participation à Lund, en Suède, le 31 octobre 2016 à la commémoration conjointe catholique et luthérienne du 500^e anniversaire de la Réforme protestante.

Lors de son discours aux membres du comité central du COE au Centre œcuménique dans la salle Visser 't Hooft (nommé en hommage à ce premier secrétaire général du COE 1948-1966), le pape François s'est rappelé la foi, la charité et l'espérance « de tous ceux qui, avec la force [...] de l'Évangile, ont eu le courage d'inverser le cours de l'histoire, de cette histoire qui nous avait porté à nous méfier les uns des autres et à nous mettre à l'écart réciproquement, favorisant la spirale diabolique des cloisonnements continus. »

Grâce à l'Esprit Saint, inspirateur et guide de l'œcuménisme, selon le pape, « la direction a changé et une voie aussi nouvelle qu'ancienne a été tracée d'une façon indélébile : la voie de la communion réconciliée, vers la manifestation visible de cette fraternité qui unit déjà les croyants. »

Même si, avant de devenir pape, François a déjà fait référence à la recherche « d'une diversité réconciliée qui implique de cheminer ensemble, de prier et travailler ensemble », c'est la première fois qu'il parle d'une « communion réconciliée ».

Pourtant, le souverain pontife partageait aussi au COE sa « préoccupation [...] qu'œcuménisme et mission ne sont plus aussi étroitement liés qu'à l'origine », et soulignait que « le mandat missionnaire, qui est plus que la *diakonia* et la promotion du développement humain, ne peut être oublié ni évacué. Il en va de notre identité ». Un nouvel élan évangélisateur, selon le pape, « marquera l'éclosion d'un nouveau printemps œcuménique. »

Dans son discours de bienvenue au pape François, le secrétaire général du COE, le pasteur norvégien Olav Fykse Tveit, a remarqué que le thème de la rencontre reflétait le nouvel élan du seul mouvement œcuménique.

« Aujourd'hui, nous franchissons une étape sur notre route » a déclaré le pasteur Tveit. « Par cette visite, nous montrons qu'il est possible de surmonter les divisions et la distance, mais aussi les profonds conflits provoqués par des traditions et des convictions de foi différentes. »

Pour la présidente du comité central du COE, Mme Agnes Abuom, anglicane du Kenya, « Le monde attend de nous, chrétiens et chrétiennes, que nous agissions ensemble au service de la justice et de la paix, en plaçant au centre celles et ceux qui sont à la périphérie. »



Lors de son déplacement, le pape François a également visité le centre de rencontres, de dialogue et de formation du COE : l'Institut œcuménique de Bossey.

Dans son discours, elle a soulevé des situations concrètes où les Églises chrétiennes doivent agir ensemble, tels le Soudan du Sud, la Colombie, le Burundi et la République démocratique du Congo, et la péninsule coréenne.

« Nous formulons l'espoir et la prière, pour eux, que votre visite marque effectivement une nouvelle phase dans la coopération et l'unité chrétienne », a-t-elle lancé.

Tandis que ses prédécesseurs avaient souligné lors de leurs visites au COE le rôle unique du ministère pétrinien dans l'Église catholique et le christianisme en général, le pape François a affirmé qu'il était venu à Genève « en pèlerin » à la recherche de l'unité et de la paix.

« Je remercie Dieu, parce qu'ici je vous ai trouvés, vous, frères et sœurs déjà en chemin. Marcher ensemble pour nous chrétiens n'est pas une stratégie pour faire davantage valoir notre poids, mais c'est un acte d'obéissance envers le Seigneur et d'amour envers le monde. »

Stephen BROWN

Le rassemblement à Bari

Une nouvelle étape de l'œcuménisme

Le 7 juillet 2018, les responsables de la quasi-totalité des Églises chrétiennes en Orient et en Occident se sont réunis pour réaffirmer leur engagement auprès des chrétiens au Proche-Orient.



© VaticanMedia-Foto/ CPP/CIRIC

Le samedi 7 juillet 2018 à Bari (Italie du Sud), les responsables de la quasi-totalité des Églises chrétiennes en Orient et en Occident se sont rencontrés. Ensemble, ils ont prié et réfléchi à la situation au Proche-Orient. Bari conserve les reliques de saint Nicolas, figure emblématique de l'union entre les Églises. Jamais une rencontre de toutes les confessions chrétiennes présentes au Moyen-Orient n'avait été organisée à un tel niveau. Les patriarches ont prié Dieu dans toutes leurs langues, de l'arabe au syriaque, de l'arménien à l'assyrien. Ils ont demandé que Dieu « inspire des choses bonnes dans les cœurs de ceux qui veulent la guerre

et pacifie leurs esprits tourmentés », selon les mots du patriarche Bartholoméo I^{er} de Constantinople.

Dénonçant fermement « le silence de tant et la complicité de beaucoup », le pape François a rappelé « l'indifférence qui tue ». Les chrétiens sont la « voix qui lutte contre l'homicide de l'indifférence ». « Cela suffit, les avantages de quelques-uns sur le dos d'un grand nombre ! » a-t-il demandé, fustigeant ainsi l'égoïsme. Il a rappelé également « le risque que la présence de nos frères et sœurs dans la foi soit effacée » au Moyen-Orient. Pour les hiérarques, cette rencontre est un signe prophétique. Les Églises chrétiennes sont toujours victimes de

leur péché lorsqu'elles sont animées par des « logiques de pouvoir et de profit ». François a formé le vœu que « le Moyen-Orient ne soit plus un arc de guerre tendu entre les continents, mais une arche de paix accueillante pour les peuples et les croyances ».

Cette rencontre de Bari marque aussi une évolution remarquable dans le dialogue œcuménique. Souraya Bechealany, secrétaire générale du Conseil des Églises du Moyen-Orient, était présente à Bari avec les responsables des Églises. Elle y voit une expérience synodale entre les Églises. Ce rassemblement a manifesté « une hiérarchie fraternelle et non pyramidale. [...] Chacun a pu prendre la parole, et, sur les choses fondamentales, il n'y a pas vraiment eu de divergences : quand la justice, la paix et la dignité au nom de Jésus-Christ sont en jeu, nous sommes tous d'accord. » « Bari représente un tournant dans l'histoire de l'œcuménisme », explique Andrea Riccardi. Il a en effet analysé cette réunion comme un 'presque synode' « entre le pape et les chefs des Églises du Moyen-Orient confrontés à une situation d'urgence terrible ». Ainsi, on est passé des dialogues œcuméniques bilatéraux aux échanges multilatéraux. Cette expérience, a poursuivi le fondateur de la Communauté de Sant'Egidio, inaugure un chemin nouveau pour les chrétiens au Moyen-Orient et dans d'autres régions du monde. Le mouvement pour l'unité des chrétiens se déploie dans la solidarité avec les pauvres et dans la synodalité entre les communautés. (d'après *La Croix*, vaticannews.va et fr.zenit.org)

E. G.

Justice et paix s'embrassent : chemin d'unité

Textes bibliques de référence : Dt 16,11-20 et Ps 85 (84)

La Semaine de prière pour l'unité chrétienne 2019 a été préparée par les chrétiens d'Indonésie. L'Indonésie est le plus grand pays d'Asie du Sud-Est avec plus de 17 000 îles, 1 340 groupes ethniques différents et plus de 740 langues. Elle est pourtant unie dans sa diversité. Ce fragile équilibre est aujourd'hui menacé par de graves problèmes. La corruption est présente sous plusieurs formes, elle pervertit les relations sociales et accroît les situations d'injustice.

Animés par ces inquiétudes, les chrétiens d'Indonésie ont trouvé que le verset du Deutéronome « *Tu recherches la justice, rien que la justice...* » (Dt 16,20) était un appel particulièrement pertinent pour eux et pour tous les chrétiens, ils nous proposent donc de prier avec les versets 11 à 20 de ce chapitre 16 du Deutéronome.

La paix est un des fruits de la justice (cf. Es 32,17) et « le fruit de la justice est semé dans la paix (Jc 3,18). Justice et paix sont intimement liées. De même qu'il n'y a pas de paix sans justice, il n'y a pas non plus d'unité sans justice. L'injustice a nourri les divisions entre les chrétiens, le chemin de l'unité chrétienne passe donc non seulement par la réconciliation mais également par la justice et le respect des minorités. Cela est vrai pour le Conseil œcuménique des Églises comme pour toutes les Églises dans tous les pays du monde.

La quête de « l'unité dans la diversité », comme l'exprime la devise de l'Indonésie, rejoint particulièrement ceux qui prient pour l'unité telle que le Christ la veut. Notre chemin d'unité en cette Semaine de prière pour l'unité chrétienne 2019

Semaine de prière pour l'Unité Chrétienne

Justice et Paix s'embrassent :
chemin d'Unité

18-25 janvier 2019

Unité Chrétienne - Lyon - France

Illustration : Caroline Cousin

Droits réservés : Unité Chrétienne - Lyon - France

se fait pèlerinage vers la justice et la paix avec tous nos frères et sœurs chrétiens du monde entier.

Anne-Noëlle CLÉMENT
directrice du centre œcuménique
Unité Chrétienne, Lyon

➤ Outre le site unitechretienne.org pour de plus amples informations vous pouvez également suivre la page facebook facebook.com/semaineunite/.

Des outils pour vivre la Semaine de prière pour l'unité chrétienne

La Semaine de prière pour l'unité chrétienne 2019 a été préparée par les chrétiens d'Indonésie. Ils nous invitent à nous engager davantage pour la justice, la paix et l'unité.

Pour communiquer sur la Semaine de prière

L'affiche (30 cm x 50 cm)

Unité Chrétienne crée chaque année un visuel sur le thème choisi par le comité international de préparation. Ce visuel est décliné sur tous les outils, en particulier sur une grande affiche personnalisable. Il est également téléchargeable sur le site Internet, en bonne définition, pour réaliser vos propres tracts.

Pour diffuser largement la Semaine de prière

Le dépliant (8 pages, 10,5 cm x 15 cm)

Unité Chrétienne propose un dépliant de petit format, à glisser dans sa Bible ou son livre de prière, pour suivre la Semaine de prière jour après jour. Ce dépliant contient l'essentiel : le thème de l'année, les références des textes bibliques et la prière pour chaque jour. Les paroisses et communautés les mettront à la disposition d'un large public dès le début du mois de janvier.

Pour préparer et célébrer la Semaine de prière

La brochure (Revue Unité Chrétienne n° 176) (40 pages, 16 cm x 24 cm)

La brochure contient tout le nécessaire à la préparation et la célébration de la Semaine :

- Le développement du thème biblique,
- Des articles de fond et des témoi-

gnages traitant de l'œcuménisme, cette année autour de la justice,
– Un encart avec le schéma de la célébration œcuménique, ainsi que les lectures bibliques et la prière pour chacun des huit jours.

Matériel disponible en "kits"

Kit "individuel"

1 dépliant – 1 brochure – 1 carte postale.

Kit "animation"

1 affiche – 10 dépliants – 1 brochure.

Kit "communauté"

1 affiche – 50 dépliants – 1 brochure.

Kit "paroisse"

4 affiches – 100 dépliants – 1 brochure.

Le matériel permanent

La carte postale (dimensions 10,5 cm x 15 cm)

Déclinaison du visuel de la Semaine 2017 « Parole de réconciliation : l'amour du Christ nous presse », toujours d'actualité, à utiliser pour envoyer des vœux ou à conserver dans sa Bible.

Les signets (dimensions 6 cm x 19 cm)

- N° 1, le signet original, visuel Unité Chrétienne (bleu)
- N° 2, le signet "Visages" (violet)
- N° 3, le signet "Prière" (vert)
- N° 4, le signet "Résurrection" (rouge),
- N° 5, le signet "Horizon" (bleu foncé)

On trouvera au verso de chacun des signets une prière différente inspirée par Paul Couturier.

Les bougies (hauteur : 6,5 cm)

Avec en impression le graphisme d'Unité Chrétienne.

Participation financière

Unité Chrétienne adapte et diffuse pour le monde francophone les documents internationaux préparés sous la responsabilité conjointe du Conseil Œcuménique des Églises et du Conseil Pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens. Unité Chrétienne est une association (loi de 1901) pluriconfessionnelle qui ne reçoit aucune subvention des Églises. Par votre cotisation annuelle à l'association, d'un montant de 20 €, et par un don complémentaire, vous permettez la poursuite de l'œuvre œcuménique d'Unité Chrétienne.

☐ Commande et paiement en ligne par carte bancaire :

Sur le site : www.unitechretienne.org

☐ Bon de commande à renvoyer par la Poste :

Pour la France : joindre si possible le paiement par chèque bancaire établi à l'ordre de "Unité Chrétienne".

Pour la Suisse : un bulletin de versement au nom de la Communauté des Églises dans le canton de Vaud (1015 Lausanne 17-515641-4) sera glissé dans votre colis.

Pour les autres pays : paiement par virement sur le compte

IBAN : FR82 2004 1010 0704 9379 5G03 837

BIC : PSSTFRPPPLYO

Offrandes de la Semaine de prière pour l'unité chrétienne 2019

Le texte ci-dessous pourra figurer sur les feuilles de chants ou être lu pendant les célébrations.

Communiqué du Conseil d'Églises chrétiennes en France

Les chrétiens d'Indonésie ont préparé cette semaine de prière pour l'unité chrétienne. Ils ont choisi le verset du Deutéronome « *Tu recherches la justice, rien que la justice...* » (Dt 16,20). Ils expriment à la fois leur inquiétude devant la corruption qui gangrène leur pays mais aussi l'espérance que, suivant le psalmiste, « justice et paix s'embrassent » (Ps 85 [84]).

Ce message s'adresse à tous les chrétiens où qu'ils se trouvent. Ceux qui ont faim et soif de justice sont

appelés fils de Dieu et se découvrent frères dans le Christ. Ainsi la recherche de la justice est bien chemin d'unité pour les chrétiens qui prient et agissent ensemble.

Les responsables d'Églises chrétiennes invitent les baptisés à se réunir particulièrement pendant cette semaine pour se mettre à l'écoute de la parole de Dieu, pour rendre grâce pour les actions déjà entreprises et pour rechercher ensemble la justice dans la paix et l'unité.

Le CÉCEF recommande que les offrandes recueillies au cours des célébrations contribuent à soutenir les couloirs humanitaires d'accueil

de réfugiés mis en place de manière œcuménique par l'État, les Églises et mouvements chrétiens. Il propose aussi de soutenir l'Association œcuménique pour la recherche biblique dans son projet de refonte de la Traduction œcuménique de la Bible (TOB).

www.cecef.fr

L'Association œcuménique pour la recherche biblique (AORB)

L'Association œcuménique pour la recherche biblique [AORB] est née en 1966, dans la suite du projet de la Traduction œcuménique de la Bible [TOB].

La TOB reste unique : première en son genre, réalisée par des catholiques, protestants et orthodoxes, elle offre non seulement une traduction commune mais aussi des notes multiples, littéraires et historiques, loin des débats doctrinaux. Mais l'œcuménisme s'engage sur de nouveaux chemins et la recherche biblique apporte des éclairages... Pour rester « chemin de l'unité » au 21^e siècle, la TOB doit se renouveler ! L'AORB a mis en route deux chantiers en éclairant d'un projet global de révision avec le souci

d'un vocabulaire plus précis et contemporain, de meilleures formulations et des notes qui reflètent la recherche historique actuelle et le dialogue judéo-chrétien. Les équipes de réviseurs sont œcuméniques et multiculturelles (français, béninois, suisses, catholiques, protestants, évangéliques...)

Le fruit de ce travail sur le livre du prophète Osée et l'épître aux Galates sera diffusé en janvier 2019 pour vous mettre en appétit pour la suite, qui se réalisera avec votre aide !

Chèques à l'ordre de l'AORB à envoyer à L'AORB, ICP-BOSEB, 21 rue d'Assas 75006 Paris

Les couloirs humanitaires

Les couloirs humanitaires sont un accueil œcuménique, citoyen, innovant des réfugiés (syriens et irakiens essentiellement) en provenance du Liban. Cinq organisations chrétiennes sont engagées dans ce projet : La communauté de Sant'Egidio, la Fédération de l'entraide protestante, la Fédération protestante, le Secours catholique, la Conférence des évêques de France. Elles ont signé avec le ministère de l'Intérieur et le ministère des Affaires étrangères un protocole les autorisant à accueillir environ 500 personnes vulnérables actuellement réfugiées au Liban.

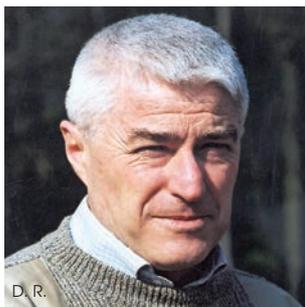
Pour plus d'informations consulter : <https://eglise.catholique.fr/sengager-dans-la-societe/migrants/441587-fonctionnement-couloirs-humanitaires/>

Les chèques à l'ordre de la Fédération de l'entraide protestante (Couloirs humanitaires) sont à adresser à la Fédération de l'entraide protestante (Couloirs humanitaires), 47 rue de Clichy 75009 Paris
IBAN FR76 4255 9000 0121 0203 8860 148

Justices...

La justice divine dans l'Ancien Testament

Pour Jean-Marie Carrière, religieux jésuite et professeur d'exégèse biblique au Centre Sèvres, la justice sociale revendiquée par les prophètes d'Israël découle de l'alliance avec Dieu. La dignité du pauvre est la première théologie de l'histoire.



D.R.

« Seigneur, tu es juste, et tes décisions sont droites » (Ps 119,137). « Le Seigneur est juste dans toutes ses voies, fidèle en tous ses actes » (Ps 145,17). Le psalmiste attribue au Seigneur la qualité d'être juste, qu'il reconnaît dans les décisions, les chemins et les actions du Seigneur. C'est dire que la justice divine se manifeste au cœur de l'histoire, au fil des situations et des événements où le croyant discerne le dessein du Seigneur. C'est dire aussi combien la justice divine est confrontée à la justice humaine, aux décisions, aux chemins, aux actions des humains dans l'histoire. Les prophètes sont particulièrement sensibles à cette confrontation. Leur mission est de faire parler la parole divine au peuple, toujours finalement au peuple, même s'ils s'adressent aux rois ou aux puissants. Ils vivent profondément les sentiments et la souffrance de Dieu dans la relation à son peuple, ils apprennent d'expérience combien l'injustice des hommes contredit la justice du Seigneur.

Des lois iniques

Isaïe connaît bien les milieux des hauts fonctionnaires de Jérusalem, auxquels il appartient. Sa colère explose en sept malédictions contre les agissements et les décisions de ceux proches du pouvoir (Isaïe 5,8-25 & 10,1-4). D'abord contre ceux qui « joignent maison à maison, champ à champ, jusqu'à prendre toute la place » (5,8), ceux qui accaparent les terrains, élargissent sans cesse leurs propriétés, veulent tout posséder. Ensuite, contre ceux qui courent de cocktail en cocktail, qui s'enivrent tous les jours de boissons et de conversations vaines ; contre ceux qui corrompent les situations et les relations pour les faire servir à leur avantage et selon leurs intérêts : leur regard et leurs intentions esquivent la droiture de vraies décisions politiques. Encore contre ceux qui instaurent la confusion et répandent des jugements faux sur la réalité et le moment de l'histoire, en « déclarant bien le mal, et mal le bien » (5,20). Et puis contre ceux qui s'enorgueillissent de leur opinion et de leur intelligence, et qui se croient les meilleurs du fait de la position qu'ils occupent. Et encore

contre ceux qui, parce que leur esprit est hors service à cause de leurs beuveries, corrompent la justice en acceptant des cadeaux pour libérer un coupable, et surtout refuser de faire droit à celui qui fait appel. Enfin, et c'est là que le tableau s'achève, contre ceux qui ont la charge d'écrire et de promulguer les lois : des lois iniques et malfaisantes, par lesquelles ils peuvent « écarter du tribunal les petites gens, priver de leurs droits les pauvres, faire des veuves leur proie et dépouiller les orphelins » (10,2).

Le tableau de toutes ces injustices est sombre, quasi désespérant, et justifie amplement la colère du prophète, qui n'est autre que la colère du Seigneur. Cependant, la critique prophétique n'est jamais complètement négative : si elle cherche à mettre des limites, à stopper des pratiques injustes ou tout simplement illégales, à les dénoncer à juste titre, elle cherche aussi à comprendre, de sorte qu'éventuellement quelque chose d'autre puisse se construire. La réflexion d'Isaïe porte sur les actions et les décisions de ceux qui exercent le pouvoir, proches du roi. Une première racine de ces agisse-

ments injustes, c'est l'auto-justification, l'auto-satisfaction de ceux que le prophète critique : ils ont autonomisé leur fonction et leur action au lieu de la pratiquer comme une médiation, entre le pouvoir et le peuple. Isaïe souligne qu'ils se croient sages (5,21) ; la sagesse est de fait liée à leur compétence politique, sans doute réelle, à condition précisément qu'elle ne se durcisse pas en s'auto-justifiant, mais qu'elle soit au service d'une médiation. Les injustices qu'ils pratiquent proviennent alors de ce qu'ils n'écoutent pas « l'instruction du Seigneur », qu'ils « méprisent la parole du Saint d'Israël » (5,24), d'une part, mais aussi, d'autre part, qu'ils ne savent pas comprendre « l'œuvre du Seigneur, le plan du Saint d'Israël » (5,19). Autonomie et surdité, qui obscurcissent l'intelligence, dévoient le jugement et pervertissent les compétences. La pratique de la justice au cœur de l'histoire, et particulièrement ici au niveau de ceux qui ont charge des décisions politiques, s'apprend auprès du Saint d'Israël : « Le Seigneur de l'univers sera exalté en son jugement, et le Dieu saint se montrera saint par sa justice » (5,16). La justice s'apprend auprès de Celui qui est tout à la fois juste et saint, tant parce qu'il ne manque pas d'instruire sur celle-ci par sa parole, que parce que cette parole peut être discernée à travers l'œuvre et le dessein du Seigneur.

Droit et justice

« Le Seigneur sera exalté en son jugement, et le Dieu saint se montrera saint par sa justice » (Isaïe 5,16). Le terme traduit ici par « jugement » peut aussi s'entendre comme « droit » au sens où, fondamentalement, le droit se construit par un recueil des jugements. Isaïe a sans doute repris ce

couple de termes, « droit et justice » du prophète Amos, qui le précède d'une trentaine d'années au cours du 8^e siècle avant Jésus-Christ. L'expression signale une préoccupation majeure de cette époque autour de la justice.

Le regard critique d'Amos sur l'injustice de la société de son temps

« Ils changent le droit en poison »

se porte sur les lieux que l'on qualifierait aujourd'hui d'espace public. Car c'est bien là, dans ces lieux où se déploient les relations sociales que se repèrent l'injustice et le besoin criant de « droit et justice ». À la porte de la ville, où se tiennent les échanges du marché, et aussi les conseils des anciens chargés de régler les différends : « ils haïssent celui qui rappelle à l'ordre le tribunal, ils pressurent l'indigent, ils saisissent parts de grains et maisons... » (Am 5,10-11). En ce lieu, « ils changent le droit en poison et traînent la justice à terre » (Am 5,7). Au palais royal, ensuite, où règne la violence des compétitions, où s'étale un luxe insolent, et surtout où l'on ne se préoccupe guère du sort des pauvres du pays (Am 6,3-6). Là encore, « vous faites tourner le droit en poison, et le fruit de la justice en ciguë » (Am 6,12). Pas moins au temple, où retentit le brouhaha des cantiques, au milieu de l'odeur de sacrifices pléthoriques (Am 5,21-23). Mais plutôt « que le droit jaillisse comme les eaux, et la justice comme un torrent intarissable ! » (Am 5,24).

La conjonction de droit et justice dans une même expression reprise comme un leitmotiv possède

une force particulière. Car de fait, il n'y a pas de vraie justice sans un droit, comme inversement le droit ne suffit par lui-même à établir la justice. Car c'est l'accord des deux qui porte du fruit, l'accord entre le droit (entendu comme énonciation d'un jugement) et la justice (au sens des actes qui la mettent en pratique) ; accord du même ordre que celui des paroles et des actes d'une personne (par lequel on pourrait comprendre en quoi consiste la sainteté de Dieu).

Michée, prophète du 8^e siècle postérieur à Amos, se sert surtout de la notion de « droit » pour mener sa critique contre les chefs du peuple, mais l'expression « droit et justice » réapparaît à la fin du livre : « jusqu'à ce que le Seigneur prenne ma cause en main et rétablisse mon droit, il me fera sortir à la lumière et je contemplerai son œuvre de justice » (Mi 7,9). L'expression signale ici une espérance, directement liée à la justice divine. Toujours dans le cadre de la justice sociale, Jérémie, un siècle plus tard, réinvestira l'expression « droit et justice » dans sa critique du roi : « Malheureux celui qui construit son palais au mépris de la justice, et ses étages au mépris du droit » (Jr 22,13).

La justice du Seigneur de l'histoire

Amos a inscrit la critique des injustices de son temps et la requête de « droit et justice » dans la forme d'une lamentation, qui couvre les chapitres 5 et 6. Lamentation sur des morts, car c'est bien ce que le prophète voit comme avenir à ce peuple dont il dénonce les méfaits et la trahison de la justice. À ses yeux, la faillite du droit et de la justice ne peut que mener à la mort, à l'instar des jugements qu'il prononce

dans les deux premiers chapitres, dans lesquels le Seigneur se dresse en juge contre ceux qui commettent des massacres ou trahissent la fraternité. Devant la justice bafouée, Amos s'interroge sur le devenir de l'histoire. Où conduira-t-elle ? Il n'a que cette toute petite espérance : « Peut-être que le Seigneur, le Dieu de l'univers, aura pitié du reste de Joseph » (Am 5,15). Peut-être... que le Seigneur qui conduit l'histoire se montrera comme un juge clément et miséricordieux, et particulièrement en faveur des petits et des pauvres du peuple.

La question d'Amos sur l'histoire – question sur la justice divine – sera reprise par Osée : « Comment te traiterai-je, Ephraïm ? Te livrerai-je, Israël ? » (Os 11,8). Osée met en scène un débat dans le cœur, bouleversé, ému, de Dieu au sujet d'Israël : est-ce la colère qui va l'emporter et livrer le peuple d'Israël à des peuples qui le pilleront et l'asserviront ? Réponse : « Je ne donnerai pas cours à l'ardeur de ma colère, je ne reviendrai pas détruire Ephraïm, car je suis Dieu et non pas homme, au milieu de toi je suis saint » (Os 11,9). Osée révèle que la justice divine dans l'histoire n'est pas celle d'un juge qui condamne sévèrement un peuple qui le mériterait bien en l'abandonnant aux circonstances historiques qui pèsent sur son avenir, mais qu'elle est une justice non réactive, qui n'obéit pas à la colère ou au ressentiment. Qu'est-elle alors ?

La prégnance des affects dans l'oracle d'Osée est nette : le cœur, bouleversé, ému, la colère, l'ardeur de la colère... Pointe ainsi ici quelque chose de l'ordre de la relation. La justice du Seigneur ne relève pas seulement d'un jugement droit et bien argumenté, mais procède aussi de ce qui se passe dans la

relation avec le peuple d'Israël. Or Osée est le prophète de l'alliance, qu'il pose comme cadre d'interprétation avec la parabole de ses trois premiers chapitres. Trois chapitres qui sont d'ailleurs une préface aussi pour l'ensemble des Douze Prophètes. Si la justice divine interagit avec la justice humaine dans

La justice divine n'obéit pas à la colère ou au ressentiment. Qu'est-elle alors ?

l'histoire, elle doit aussi être comprise dans le cadre de la relation d'alliance.

La justice et l'alliance

Au fond, ce sont les petits, les pauvres, les étrangers, migrants et réfugiés, qui sont le plus en attente de justice à leur égard – les prophètes nous l'ont fait entendre, et nous le savons d'expérience à travers nos engagements. Or, la justice à laquelle les petits et les pauvres aspirent, c'est celle du respect de leurs droits, c'est celle d'une réponse à leurs besoins (protection, nourriture, hébergement...), mais c'est aussi celle d'une relation qui respecte et restaure leur dignité. Si le pauvre, le petit, l'étranger dans notre société n'ont plus d'autre recours que d'en appeler à la justice divine, alors « ce serait péché pour toi », statue le Deutéronome (Dt 15,9), « car tu aurais regardé durement ton frère pauvre ». Faire

justice à quelqu'un, c'est un certain regard, c'est une main tendue, c'est une conversation offerte, gratuitement. C'est rétablir une relation qui a été abîmée¹. Faire justice, c'est reprendre le chemin de l'alliance.

L'exemple premier ici est Abraham, figure archétypale du migrant. La parole divine l'appelle à « sortir » d'une situation d'impasse et de mort (cf. Gn 11,26-32), à assumer une vie constamment sous le signe du départ. Il fait confiance pour atteindre un lieu encore invisible, accueillant pas à pas la promesse d'une vie plus grande à travers la filiation des générations à venir. La justice divine conduit Abraham à travers des conflits de propriété et d'installation, à travers des guerres. Et lorsque la parole de la promesse l'atteint à nouveau (Gn 15 : « après ces événements »), Abraham « eut foi dans le Seigneur, et le Seigneur le lui compta comme justice » (Gn 15,6)². La justice divine trouve son accomplissement dans l'alliance (que le Seigneur scelle avec Abraham juste après : Gn 15,18), dans la qualité d'une relation – de foi et de confiance, de respect mutuel – entre le Seigneur et Abraham, le père des croyants.

Il n'est sans doute pas surprenant que ce verset de Gn 15,6 soit repris et interprété par Paul dans la lettre aux Romains, lorsqu'il essaye de nous faire comprendre l'articulation entre la justice humaine et la justice divine (Rm 4).

Jean-Marie CARRIÈRE

¹ Voir par exemple le beau livre d'Etienne GRIEU, *Une foi qui change le monde* (Montrouge, Bayard, 2013).

² On notera que c'est en ce verset que la foi est évoquée pour la première fois dans la Bible : Abraham est l'inventeur de la foi, selon G. Lafon.

Le déploiement de la justice divine et son interaction avec la justice humaine au sein du Nouveau Testament

Professeur d'exégèse biblique à l'université de Balamand, l'archimandrite Jack Khalil déploie l'action du Christ et la participation des hommes dans l'enseignement de l'apôtre Paul. L'être humain doit consentir, par ses actions, à devenir ce qu'il est déjà par grâce.

« Comme un cerf aspire à des flots d'eau, Dieu » nous aspirons à notre justification.

En raison du péché, la personne humaine est « reconnue coupable devant Dieu » (Rm 3,19). Cet état de péché a entraîné la colère de Dieu, c'est-à-dire la condamnation. Ainsi, l'homme s'est trouvé dans une impasse, privé de toute forme d'assistance. Même la loi de Moïse était incapable d'exercer une fonction rédemptrice, car son rôle se limitait à celui d'un témoin de la nature pécheresse de l'homme (Rm 3,20). Cependant, le Dieu juste et bienfaisant, avec sa grâce, a rétabli l'état de justice chez l'homme. L'incarnation, la mort et la résurrection du Fils de Dieu sont ces événements salvateurs. Ils ont libéré ceux qui croyaient en Lui, non seulement de leurs péchés mais aussi des conséquences de leurs péchés : l'isolement de la grâce de Dieu et la condamnation. Ils ont réalisé ce que la loi était incapable d'accorder : la justification de l'homme. La volonté éternelle de Dieu est que son Fils devienne la source de la justification de la personne croyante (voir Rm 3,25). Cette justification est surtout effectuée par le « don gratuit » du pardon des péchés, accordé à celui qui a foi dans le Christ Sauveur. Au lieu de manifester fureur et colère à cause des actes de péché de l'homme, et plutôt que d'exiger une rétribution pour ces actes ou d'exiger des

accomplissements qui apaisent sa colère, Dieu montre son amour et sa longanimité envers les pécheurs en pardonnant leurs péchés. Ils sont conduits à la repentance avant l'heure du jugement. Ainsi, l'amour, la miséricorde et la condescendance de Dieu démontrent précisément que Dieu est juste quand, sans partialité, il justifie la personne qui croit et condamne la personne qui résiste à la vérité et sert l'injustice.

Avec l'acte de péché, c'est-à-dire la transgression de la loi de Dieu, l'homme entre en conflit avec Dieu (voir Rm 8,7). De cette manière, le pécheur entre dans un comportement hostile à Dieu. Par lui-même, l'homme serait donc incapable de corriger sa relation avec Dieu. Néanmoins, alors que l'homme est en inimitié avec Dieu, par ses « œuvres mauvaises »¹ et son esprit sombre, Dieu prend l'initiative ! Avec l'œuvre salvatrice du Christ, Dieu a anéanti tous les péchés, cause exacte de l'inimitié. Il a réconcilié l'homme avec lui-même. Ainsi, alors que l'anarchie isolait l'homme de Dieu, la justification, l'acte de pardonner et de laisser les transgressions précédentes de l'homme sans jugement, fait de la réconciliation une réalité dans la mesure où elle met fin à l'hostilité et restitue l'homme dans

l'amitié de Dieu. Par conséquent, la justification et la réconciliation de l'homme sont si profondément liées qu'elles constituent deux aspects d'un même événement, à savoir le pardon des péchés.

L'accès à la justification exige la foi, ce qui suppose la réception personnelle du salut de Dieu. Dans l'enseignement de l'apôtre Paul, il existe clairement une relation d'interdépendance entre la foi en Christ et l'obéissance envers lui². C'est pourquoi la foi en tant qu'obéissance est un mode de vie différent du chemin du péché parce que le chrétien vit dans une soumission totale à Celui qui est devenu le Seigneur de sa vie. Mais l'obéissance au Christ ne s'exprime que par la pratique de la charité/l'amour, qui reste le commandement suprême que celui qui croit en Christ est appelé à garder. Le chrétien doit établir le commandement de la charité comme la loi de sa vie (voir Ga 6,2). Il prend pour exemple le Christ lui-même, qui par amour volontairement s'est livré à la mort afin de sauver l'homme (Ep 5,2).



¹ Col 1,21.

² Jack KHALIL, *Justification – Reconciliation – Last judgment. A Contribution to Pauline Soteriology* (en grec), Bibliotheca Biblica 30, Pourmaras – Thessaloniki, 2004, pp. 130-135.

De plus, selon l'apôtre Paul, la foi doit toujours être exprimée par les œuvres de charité. Selon le verset Ga 5,6, dans le Christ Jésus c'est « la foi opérant par la charité » d'une façon continue qui a remplacé la loi et la circoncision. Et c'est pour cette raison que l'apôtre des nations associe fréquemment la foi à la charité et souligne également que sans la charité la foi ne sert à rien ; la charité est même plus importante (1 Co 13,13). De cette manière, la foi complétée par la charité constitue cette position dynamique qui caractérise toute la vie du chrétien et devient la loi de sa vie. Cependant, l'homme ne se vante pas de l'activité de sa foi³, car il n'a pas acquis de justification comme récompense pour l'accomplissement de son ou de ses efforts, mais comme un cadeau pour sa confiance et son obéissance à Dieu. Il y a là une distinction essentielle entre « la loi de la foi » et « la loi des œuvres ». Ainsi, le Christ, en tant que repère de la vie spirituelle du chrétien, reste l'unique auteur de la justification par la foi.

Après avoir exposé son enseignement sur la justification et la réconciliation, l'apôtre Paul exhorte les chrétiens à rester fermes sur le chemin de la grâce et à préserver la grâce de justification et de réconciliation (Rm 5,8 ; voir aussi 2 Co 6,1). Dès le début, il leur assure que Dieu ne les abandonnera pas dans leur lutte pour ne pas perdre la grâce de la justice. Au contraire, il continuera à les renforcer avec sa grâce, à condition qu'ils fassent preuve de fidélité, restant ainsi justes et en paix avec lui. La justification assure la levée de

la condamnation et la conversion de la condition humaine de « coupable » à « justifié ». Ce changement ne signifie pas que la personne chrétienne a été définitivement sauvée du jugement final indépendamment de son comportement dans le futur. L'apôtre Paul considère le jugement dernier comme un événement fu-

La foi doit toujours être exprimée par les œuvres de charité.

tur, alors que la justification et la réconciliation sont des événements survenus dans le passé (voir Rm 5,9-10). En particulier, l'événement de la justification de l'homme n'abolit pas définitivement « la colère de

Dieu », car l'espoir de salut devant la « colère » de Dieu au dernier jugement est valable pour ceux qui préservent la grâce et ne reviennent pas au péché et à l'hostilité envers Dieu. Il est notamment efficace pour ceux qui sont justes et réconciliés avec lui, mais pas pour les pécheurs. Au dernier jugement, chaque personne sera jugée selon les actes accomplis de son vivant (Rm 2,6 ; 2 Co 5,10; voir aussi Rm 14,10). Ceux qui ont patiemment lutté recevront la gloire qu'ils attendaient avec impatience, et ceux qui sont restés dans l'injustice et n'ont pas servi la justice subiront la fureur et la colère de Dieu (Rm 2,7-8). Le chrétien doit effectuer la lutte spirituelle dans la peur et le tremblement (Ph 2,12), comme saint Paul conseille aux croyants à Philippes de le faire, de sorte qu'il ne puisse pas être « disqualifié » ce jour-là. Il est à noter que saint Paul lui-même fait la même chose, en traitant durement son corps et en le tenant assujéti, pour ne pas être



Saint Paul : mosaïque de l'église Saint-Sauveur-in-Chora, Istanbul V^e siècle.

Qui est saint Paul ?

Citoyen romain de naissance, juif pharisien et persécuteur des chrétiens, l'apôtre Paul, né à Tarse en Cilicie au début du I^{er} siècle et mort vers 67 - 68 à Rome, devient, après sa conversion, l'un des auteurs les plus prolifiques du Nouveau Testament. Sur cette mosaïque byzantine, il tient dans une main le livre des Écritures Saintes. Dans l'autre, ses doigts sont placés de manière à former les quatre lettres grecques : ICXC.

I : l'index est droit

C : le majeur est courbé

X : l'annulaire se croise avec le pouce

C : l'auriculaire est courbé

IC XC représentent les premières et les dernières lettres de Jésus Christ.

³ 1 Th 1,3 ; 2 Th 1,11.

lui-même disqualifié (1 Co 9,27). En outre, le fait qu'au jour du jugement chacun assume la responsabilité de ses actes constitue la base de nombreux avertissements de saint Paul aux chrétiens pour préserver la condition de justice en vivant comme « esclaves de la justice »⁴.

Au cours de sa vie, le chrétien ne doit plus être soumis à la loi mosaïque, dont les commandements sont liés à la chair plutôt qu'à l'esprit (voir Ga 5,18 ; He 7,16). « Impuissante du fait de la chair » (Rm 8,3 BJ). Cette loi, ses commandements ne fonctionnaient pas comme antidote au désir. Ils ont échoué à libérer la personne humaine de « la loi du péché et de la mort » qui le tyrannisait (Rm 7,21-24). Mais la délivrance des passions de la chair ne serait pas réalisée que par la co-crucifixion avec le Christ qui a vaincu le péché et la mort. L'expérience de la crucifixion du soi avec le Christ est symboliquement présente au baptême. À ce sacrement d'initiation, le fidèle est crucifié pour mourir avec le Christ, enterrant avec lui son ancienne existence charnelle. Par la suite, il reçoit le Saint-Esprit, qui l'anime et l'initie à une nouvelle condition existentielle, à savoir spirituelle (Rm 8,11-12). De cette manière, la personne chrétienne, en tant qu'« homme nouveau », précisément « spirituel », s'approprie la victoire salvifique du Christ. Par conséquent, elle est libérée du péché et des désirs mortifiants de la chair (Rm 8,2). Ce mode de vie spirituel, à savoir la « vie en Jésus-Christ », l'apôtre Paul le dénomme : « la loi de l'Esprit » (Rm 8,2). Le salut eschatologique, qui constitue le but de la « loi de l'esprit », est accompli par

les règles qui composent cette « loi », appelée ailleurs « fruit de l'Esprit » (Ga 5,22-23). Vivre selon l'Esprit est le seul chemin qui mène à la justification, à la vie et à la paix, tandis que la persistance dans la vie de la chair induit la mort eschatologique (Rm 8,13). Par conséquent, la victoire du Christ sur le péché et la

La condamnation est « levée » pour celui qui « soulève » sa croix.

mort ne change pas miraculeusement l'être de l'homme demeurant entièrement passif. L'opportunité est offerte de vaincre le péché en crucifiant la chair avec ses passions et ses désirs et de lutter vers la victoire. Ceux qui ont été crucifiés avec le Christ, les délivrant du péché, sont ceux qui vivent « en Christ Jésus » (Rm 8,1 ; 2 Tm 3,12 ; 1 P 3,16), car ils « appartiennent au Christ Jésus » (Gal 5,24). Ils « ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort et ressuscité pour eux. » (2 Co 5,15 BJ). Pour eux, il n'y a pas de « condamnation » (Rm 8,1). Avec le baptême dans la mort du Christ, le chrétien est justifié du péché par un don gratuit. Cependant, tant qu'il se trouve dans la « tente terrestre » (2 Co 5,1), celui qui est baptisé reste toujours co-crucifié avec le Christ et vit ainsi pour Dieu. De cette façon, il maintient la justice et persévère dans la justice. Bref, la condamnation est « levée » pour celui qui « soulève » sa croix.

La loi de l'Esprit est distincte de toute autre loi. Les commandements sont absents de cette loi. Souvent, ils ne font que générer des désirs. Par extension, ils aident à provoquer la mort. Ses règles sont récapitulées dans une seule et unique exhortation : vivre et penser de manière spirituelle et non charnelle. Il y a un commandement particulier qui récapitule la loi de l'Esprit : l'amour. L'amour est la plus haute des vertus. Le chrétien qui aime vraiment, à l'exemple du Christ dans sa mort, est capable de crucifier la chair et ses désirs. En conséquence, l'amour libère le chrétien de la soumission aux commandements de la loi mosaïque, car avec la crucifixion de la chair, ses commandements ne sont plus applicables en tant que principe dans la vie du nouvel homme spirituel. Cela se passe sans abolir l'essence de cette loi (Rm 3,31), car avec l'amour, qui « ne fait pas de mal », tous les commandements de la loi sont accomplis (Rm 13,8 ; Ga 5,14). Ainsi, l'amour a été établi comme principe de vie « en Jésus-Christ » et comme commandement de la loi de l'Esprit par excellence.

La foi, qui est toujours liée aux actes de la charité, reste donc la condition pour « marcher » spirituellement (Rm 8,4 ; Ga 5,16), c'est-à-dire d'une manière qui plaît à Dieu⁵. De cette façon, l'activité salvatrice du Christ – à savoir l'élimination de la condamnation et la restauration de l'homme dans la justification par la foi – est accomplie.

Jack KHALIL

4 Rm 6,16-20.

5 À comparer avec Rm 8,8.

Justice humaine – Justice divine, en République centrafricaine

Ancien président de la Fédération protestante de France et président de l'observatoire Pharos, Jean-Arnold de Clermont explique les différences entre amnistie, justice distributive et justice restaurative dans ce pays ravagé par la violence.



« Tout le monde sait qu'on peut tout acheter dans ce pays, même la justice. »

Ce constat, accablant, est partagé par un grand nombre de Centrafricains. Nous l'avons entendu de multiple fois alors que l'Observatoire Pharos¹, que je préside, préparait par interviews et séminaires son rapport d'octobre 2016 « *Victimes, impunité, justice et réconciliation* » et celui d'octobre 2018 « *Justice et priorité aux victimes* ».

Depuis des décennies et plus précisément depuis le procès de l'ex-président Jean-Bedel Bokassa en novembre 2004, l'impunité règne en Centrafrique. À tel point que l'actuel président de la République, Faustin Archange Touadéra, fait de la lutte contre l'impunité un argument de campagne et un leitmotiv de son action. Mais ce n'est pas sans peine !

Un pays en crise

Depuis 2012, la République centrafricaine est en crise. Voulant renverser à son profit le régime du Président Bozizé, Michel Njotodia s'est allié à des milices tchadiennes et soudanaises pour descendre sur Bangui, laissant derrière lui pillages et assassinats, et des dizaines

de milliers de déplacés. En face, se sont constitués des résistants, qui bientôt ont provoqué les mêmes pillages, les mêmes assassinats, les mêmes viols. Les uns et les autres ont accaparé près de 80 % du pays, aujourd'hui aux mains de milices sous les ordres de chefs de guerre. Les forces des Nations Unies, la MINUSCA, n'arrivent ni à les contrôler et encore moins à les réduire.

Qu'en est-il de la justice dans de telles circonstances ?

Lors d'un séminaire tenu à l'université de Bangui, plusieurs options ont pu être discutées pour la reconstruction de la Centrafrique :

- L'absence de justice, c'est-à-dire la permanence de l'impunité (par l'amnistie), largement considérée comme inacceptable ;
- La remise en marche d'une véritable « justice rétributive » qui ne peut se limiter, dans le contexte centrafricain, à la justice pénale nationale largement sinistrée et qui peut s'appuyer sur une diversité de possibilités telles que les juridictions internationales, hybrides ou sur la « compétence universelle » ;
- Entre ces deux stratégies, la reconstruction peut s'appuyer sur les ressources nouvelles de la « justice restaurative » dont les Commissions Vérité Réconciliation (CVR) sont emblématiques.

Chacune des grandes options a été présentée de manière approfondie au cours de ce séminaire :

A. Renoncer à la justice ? La fausse solution de l'amnistie

Le premier cas de figure abordé au cours du séminaire de discussion a été celui du prolongement possible, en Centrafrique, de l'impunité par l'absence de justice pouvant être formalisée par le système des Lois d'Amnistie.

La restitution des groupes de paroles a montré combien cette perspective est refusée en même temps que redoutée par les victimes résignées à l'absence de justice dans leur pays.

Au cours du séminaire, le premier à s'exprimer sur l'inacceptabilité de l'amnistie a été le Ministre de la Justice qui a déclaré sans ambiguïté dans son discours d'ouverture :

« Après un conflit, la reconstruction d'un pays, si elle veut se fonder sur l'état de droit et le respect des droits humains, passe par le jugement de ceux qui ont perpétré des crimes graves, car accorder l'impunité pour des atrocités commises dans le passé donne à entendre que de tels crimes sont susceptibles d'être tolérés à l'avenir ».

Cependant, selon Jean-Pierre Massias, Président de l'Institut Universitaire Varenne, intervenant au séminaire : « tous les gouvernements en sortie de crise sont toujours tentés par l'amnistie : par incapacité matérielle à rendre justice ; par difficulté sociologique parce qu'il y a trop de victimes et de coupables et que la distinction entre eux est parfois difficile (ex : enfants soldats) ; pour

¹ www.observatoirepharos.com

des raisons politiques de compromis (lorsque ceux qui signent l'accord de paix échappent à la justice parce qu'il serait impossible sinon d'arriver au désarmement) ».

De nombreux participants au séminaire ont dénoncé le principe de l'amnistie. L'un d'entre eux par exemple a déclaré :

« Il y a eu beaucoup d'amnisties dans ce pays et à chaque fois les amnistiés sont revenus avec des armes. L'ancien dictateur Bokassa a été jugé par des magistrats centrafricains et cela a marqué sur le plan international. Les anciens chefs d'État doivent être traduits devant la justice et les Centrafricains doivent entendre les procès. »

Toujours selon Jean-Pierre Masias, « l'impunité ne marche pas : juridiquement, elle est impossible car le droit international prévoit des crimes qui ne sont pas amnistiables : si l'État ne les juge pas, il y a la Cour Pénale Internationale (CPI) ou la compétence universelle. Les juges peuvent contourner l'amnistie. Surtout, politiquement, l'amnistie est dangereuse car elle est une bombe à retardement et la violence oubliée ressurgira ».

B. La Justice rétributive et les juridictions internationales ou hybrides

A l'opposé de la « solution » de l'amnistie, une part importante du séminaire a été consacrée à la description des différentes juridictions potentiellement existantes en Centrafrique avec un accent mis sur la nécessaire complémentarité entre juridictions nationales, internationales et hybrides.

Delphine Patétif, conseillère du Ministre centrafricain de la Justice, est intervenue pour présenter la « Cour Pénale Spéciale » (CPS) chargée d'enquêter, d'instruire et de juger tous les auteurs des violations graves

qui ont eu lieu depuis 2003 en Centrafrique.

Madame Patétif a souligné la grande nouveauté de ce tribunal : « on va avoir ce que l'on appelle en droit un tribunal hybride, composé de personnel national mais également international. Tous les personnels internationaux vont être intégrés

L'amnistie est dangereuse car elle est une bombe à retardement.

à l'ordre judiciaire centrafricain. Cela veut dire que l'international sera soumis aux mêmes règles que tout le personnel centrafricain : ils dépendront du Conseil supérieur de la magistrature, seront obligés de prêter serment, d'appliquer tous les textes centrafricains en plus des textes internationaux ».

« Il y a complémentarité avec la Cour Pénale Internationale » a expliqué Madame Patétif. La procureure de la CPI est venue et va revenir travailler avec le président de la République sur quelques dossiers particulièrement complexes et qui sont du ressort de son tribunal, parce que la Centrafrique estime que c'est mieux que ces personnes soient jugées en Europe pour ne pas mettre ses citoyens plus en danger.

C. La justice restaurative : commissions vérité et justice traditionnelle

Les exposés de Kelly Picard et Kiteri Garcia, juristes de l'Association francophone de justice transitionnelle, ont permis d'élargir la ré-

flexion des participants au séminaire à la forme intermédiaire de justice qu'elles ont regroupée sous le terme de « justice restaurative ».

La « justice restaurative » a pour vocation de réparer les victimes et de les restaurer dans leur dignité violée. Sa mise en place repose sur la conviction, quelle que soit la situation, de l'importance de l'expression de la vérité des victimes. Cette expression est une base de la justice transitionnelle dans son ensemble. Tous ces témoignages participent à l'expression d'une vérité collective importante pour les victimes et pour la société en général. Le droit à la vérité implique le droit de savoir ce qui s'est passé pour les victimes et l'obligation pour l'État de rendre la vérité accessible.

Cette forme de justice alternative se manifeste essentiellement par deux procédés : les commissions vérité et la justice traditionnelle ou locale et ces mécanismes ne sont pas exclusifs de ceux de la justice rétributive.

Les commissions vérité. Ces commissions, ancrées dans le présent, recueillent des faits passés dans la conscience qu'ils auront un intérêt pour l'avenir. Leurs missions générales sont les suivantes :

1. Identifier les faits significatifs de la période à investiguer et les replacer dans leur contexte ;
2. Recueillir des témoignages ;
3. Établir des bases de données quant à l'identité des victimes, la nature des violations subies, la date et le lieu...

Les atouts des commissions vérité sont la mobilité de l'instance jusque dans les zones rurales, leur capacité à être un lieu de considération pour les victimes (contrairement à certaines juridictions internationales), la possibilité qu'elles offrent de construire un récit national plus complexe et proche de la réalité.

Mais cette forme de justice présente aussi des difficultés qui ont été particulièrement traitées et discutées avec les participants au séminaire :

La première difficulté est d'ordre technique : vu le nombre important de victimes, il faut imaginer un système qui permette une « ingénierie de la parole » avec un maillage territorial permettant au plus grand nombre de s'exprimer. Cela passe par une décentralisation, une mobilité importante. Cela implique aussi de former des enquêteurs : il ne faut pas seulement écouter passivement les victimes. Il faut entendre le récit des faits et le ressenti de la victime, intégrer l'objectif et le subjectif. Il faut aider la victime à parler. A quoi ça sert ? Est-ce que je risque quelque chose à témoigner ? Les mécanismes doivent être adaptés à la structure sociale.

Une deuxième difficulté est d'ordre technique et juridique : il faut protéger les victimes. Ceux qui vont parler prennent un risque en le faisant. On ne peut pas demander à des gens de parler si on ne peut pas assurer leur sécurité.

La troisième difficulté est de soutenir la prise de parole. Raconter un événement traumatique est particulièrement difficile car c'est douloureux. Il faut veiller aux risques de « re-traumatisation », le témoignage pouvant traumatiser ou réveiller un traumatisme. Il faut mettre en place un système d'aide. Il faut accepter que la victime « parle pour parler », qu'il lui faut du temps. Être victime, c'est d'abord être privé de son droit à l'existence. Il faut soutenir la victime dans sa prise de parole, accepter qu'elle se contredise, qu'elle hésite, ne trouve pas les mots adéquats, que certaines choses soient occultées inconsciemment. Très souvent, on compare la justice transitionnelle à un processus psychanalytique. Le fait de parler pour une

victime est déjà un processus de soin et de rétablissement de la dignité. Il faut manifester de l'empathie envers les victimes. Sauf que le témoignage d'une victime devant une cour ou une Commission Vérité Réconciliation n'est pas comparable à celui devant un psy. C'est un témoignage public ; un témoignage qui peut être

On compare la justice transitionnelle à un processus psychanalytique.

contesté (ce qui peut être douloureux, surtout si le témoignage est hésitant). Il y a parfois un sentiment de hiérarchisation des victimes (celle qui s'est fait voler sa voiture souffre moins que celle dont le mari a été tué). Il peut y avoir aussi une stigmatisation sociale des victimes qui ont parlé.

Enfin, il faut comprendre que l'objectif des commissions vérité est toujours in fine d'opérer un passage de l'individuel au collectif : dans tous les systèmes de justice transitionnelle, il faut une partie de « mise en scène ». La justice doit être faite et aussi montrée. Cela présente le risque de déformer la parole des victimes. Cela peut donner aux victimes, individuellement, un sentiment de frustration.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Dans les prochains mois, la Cour Pénale Spéciale, disposant désormais des moyens juridiques pour travailler, va commencer ses enquêtes. Déjà la Cour criminelle centrafricaine a pu

juger quelques criminels. Mais globalement, l'impunité demeure. La MINUSCA semble ne pas avoir les moyens d'arrêter et de traduire devant la CPS les chefs de guerre et leurs adjoints qui continuent de rançonner le pays. Des pasteurs, et des prêtres sont assassinés pour faire régner un climat de terreur. Les responsables religieux s'évertuent à contester toute idée de conflit interreligieux. Des dizaines de milliers de déplacés et de réfugiés au Cameroun, Tchad ou RDC, hésitent ou renoncent à retourner dans leurs villages d'origine où leurs maisons ont été détruites et où la volonté de réconciliation ne semble guère affirmée. La pression internationale, principalement de l'Union Africaine, bien qu'elle semble avoir renoncé à l'amnistie, tente d'imposer au Gouvernement Centrafricain un dialogue probablement impossible avec les chefs de guerre qui tirent des profits considérables de leur accaparement des routes, des marchés et des mines.

Que voudrait dire une réconciliation « imposée » sans justice humaine ? Peut-on imaginer un autre chemin faisant place à la rédemption du pécheur et à l'instauration de la paix ? Dialoguant avec tous, jusqu'aux criminels de guerre, la Communauté de Sant'Egidio l'a espéré. Au printemps 2017, elle a fait signer à Rome, un accord de paix entre chefs de guerre et représentants du Gouvernement Centrafricain... mais au prix d'une amnistie inacceptable. Il ne peut y avoir de paix durable sans justice, c'est-à-dire sans une transformation profonde des attitudes, une « conversion » des cœurs et des vies. C'est peut-être cela la « justice divine », non pas la justice rendue par Dieu ! Cela je lui en laisse l'entier choix. Mais la justice humaine selon la volonté de Dieu – ce que je crois être la volonté de Dieu pour sa création.

Jean-Arnold de CLERMONT

Le vœu de pauvreté : un signe fécond au cœur de l'injustice ?

Deux membres de la Communauté du Chemin Neuf, le père Stéphane Huard, délégué provincial, et frère Jean-Pierre Godding racontent leurs initiatives pour venir en aide aux enfants des rues de Kinshasa. Chasteté, pauvreté, obéissance, ouverture œcuménique ne sont pas seulement des options préférentielles pour les plus pauvres mais d'abord des signes du Royaume de Dieu !

La ville de Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo (RDC) est une mégapole dont la population est estimée par l'ONU à plus de 17 millions en 2017¹. Si le pays pointe aux dernières places de l'indice de développement humain du PNUD², l'écart entre pauvres et riches est abyssal, en raison des fortunes colossales que le pays abrite. Le sous-sol est si riche que l'on parle de « scandale géologique » pour désigner l'ensemble des richesses minières dont la RDC a été dotée par la nature : bois, or, diamants, uranium, cobalt (la RDC assure à elle seule les deux tiers de la production mondiale de cobalt³), cuivre... Cette richesse forcément convoitée a été l'une des causes des guerres qui se sont succédées dans les années 1990 et début des années 2000. En 1997, Laurent Désiré Kabila, un chef rebelle soutenu par le Rwanda arrivait à chasser du pouvoir le Maréchal Mobutu, à l'aide de son armée de « Kadogo », des enfants soldats. L'instabilité politique s'étant emparée de la RDC, ce pays potentiellement si riche a vu sa population s'appauvrir dramatiquement.



Communauté du Chemin Neuf (c.c.n.) en RDC avec l'évêque auxiliaire de Kinshasa, actuellement évêque de Kenga, août 2017.

L'exode rural est énorme et a participé à faire de Kinshasa cette ville tentaculaire qu'elle est aujourd'hui. Et qui ne cesse de s'étendre.

L'immense pauvreté de la majorité de la population à Kinshasa engendre des situations d'injustice criante. Victime de la mauvaise qualité de l'éducation, le pouvoir n'ayant pas vraiment envie de développer un secteur qui pourrait susciter la contestation, la population la plus vulnérable est soumise à la peur, en particulier celle de la sorcellerie. Ainsi, il n'est pas rare de rencontrer une femme chassée de la maison avec ses enfants car son mari étant décédé, sa belle-famille est venue l'accuser et lui ravir tous ses biens avant de la jeter à la rue. La loi répu-

blicaine est depuis bien longtemps un souvenir, mais du temps du Maréchal Mobutu, était-elle effective ? Le nonce a récemment été remplacé car il avait osé en décembre une parole bien peu diplomatique en parlant d'un État « prédateur de son peuple »⁴. Mais que dire d'un État qui par sa négligence transforme sa police, théoriquement une force de l'ordre, en force de désordre. Le policier est très mal payé, mais son gouvernement semble estimer qu'il a la rue pour arrondir ses fins de mois. Cette situation conduit souvent les

1 <http://esa.un.org/unpd/wup/DataQuery/> (dernière consultation le 6.08.2018).

2 http://www.cd.undp.org/content/dam/dem_rep_congo/docs/povred/UNDP-CD-RNDH%202016-%20final.pdf (dernière consultation le 6.08.2018).

3 <https://www.dw.com/fr/le-march%C3%A9-mondial-du-cobalt-entre-les-mains-de-la-rdc-et-la-chine/a-42490409> (dernière consultation le 6.08.2018).

4 <https://www.la-croix.com/Religion/Catholicisme/Monde/Contre-autorites-RD-Congo-nonce-apostolique-leve-ton-2017-09-15-1200877166> (dernière consultation le 6.08.2018).

Père Stéphane Huard.



D. R.

Enfants du primaire de l'école sainte Christine, (c.c.n.).

policiers à espérer, voire provoquer le délit, dans le but de le sanctionner moyennant une amende qui sera négociée à prix d'achat.

Injustice criante quand un petit travail de terrassement est négligé par les autorités locales qui attendent que la dégradation atteigne une proportion si catastrophique qu'elle oblige le pouvoir public à affecter un budget conséquent. Conséquent aussi sera le détournement des fonds publics. Pourquoi gagner peu quand on peut gagner beaucoup ?

Apparu dans le sillage de la crise économique des années 1990, le phénomène des enfants de la rue n'a cessé de se développer, étant étroitement lié à la pauvreté qui affecte les familles, même si au départ, il débuta avec les orphelins et enfants guerriers démobilisés suite aux accords de paix de 2003. En 2011, un travail conjoint entre l'UNICEF et la plateforme de coordination du REEJER⁵ estimera que 13 000 enfants, garçons et filles, vivent dans la rue à Kinshasa⁶. Mais le rapport précise que ce chiffre est sûre-

ment sous-estimé. En effet, un phénomène étonnant a touché Kinshasa depuis plus de 10 ans. Nombreux sont ces enfants dans la rue aujourd'hui victimes d'accusation de sorcellerie. Sur le terreau du besoin de sécurité, de la volonté d'espérer au-delà de toute espérance, les Églises de réveil, d'inspiration pentecôtistes, se sont mises à prospérer. N'importe quel homme, ou femme, sans formation théologique, qui se sent tout à coup investi d'une mission ou dépositaire d'une vision, peut louer une parcelle et y implanter « son » Église. Souvent commencée en tôle, dans les quartiers populaires, elle se transforme physiquement, ainsi que le niveau de vie du pasteur, au gré des offrandes des fidèles, selon l'adage rappelé souvent à ceux-ci que celui qui ne sème pas ne pourra récolter. Comprenez : celui qui ne met pas d'offrande dans la corbeille ne pourra pas s'enrichir. Or Dieu rend au centuple, c'est bien connu. Pas étonnant alors que ces loups déguisés en pasteurs accusent souvent l'enfant sans défense d'être un sorcier, devant des parents dépassés par le malheur qui vient de les frapper (maladie, perte d'un emploi, mort suspecte, accident...), assorti d'une proposition de « traitements » à base de prière, de jeûnes drastiques (parfois avec des enfants de moins de

10 ans), et aussi d'une règle ancienne demandant qu'on chasse le mal par le mal : quoi de plus efficace alors que de passer la peau d'un enfant sur du charbon ardent pour l'entendre reconnaître qu'il est un sorcier et qu'il est responsable de la mort de sa mère ? Pas étonnant aussi que ces communautés donnent l'apparence de sectes, qui conseillent à leurs fidèles, qualifiés de purs, de ne pas se mêler aux impurs, que sont tous les autres. Les fidèles, flattés dans leur orgueil, et abrutis par la misère, seront contraints d'appliquer les règles, même au prix de douloureuses séparations.

Au cœur de cette situation, que peut réellement apporter un religieux ? Est-ce que ses vœux de pauvreté, chasteté, obéissance sont à même de contribuer à plus de justice ? Et quel peut être le témoignage d'une communauté catholique à vocation œcuménique dans une ambiance de repliement sectaire ?

En 2003, l'Église catholique a proposé à la Communauté du Chemin Neuf l'animation de la paroisse catholique sainte Christine à Makala (Kinshasa). Elle a été appelée à relever l'école tombée en ruine et développer une assistance aux enfants de la rue et à leur famille, ainsi que développer un centre de formation professionnel pour garçons et filles. L'objectif de

5 REEJER : Le Réseau des éducateurs des enfants et jeunes de la rue (REEJER) est une plate-forme d'ONG opérationnelles à Kinshasa. Cette structure s'occupe depuis 1987 de la protection et de la réintégration des enfants en rupture familiale.

6 https://www.unicef.org/drcongo/french/media_6388.html (dernière consultation le 6.08.2018).

Jeunes en formation au centre (c.c.n.), section maçonnerie (2018).



Filles de la rue au centre Ndako Ya Biso, projet dirigé par la Communauté du Chemin Neuf en RDC.

notre travail est la réunification familiale des enfants de la rue, leur réconciliation avec eux-mêmes et avec leur famille, ainsi que l'autonomisation de la famille. En novembre 2017, après plus de dix ans d'activité, nous avons pu réunifier le deux millième enfant dans sa famille.

Au cours de la semaine de l'unité (mais cela peut se vivre aussi à d'autres occasions), chaque soir, des chrétiens d'un même quartier se retrouvent dans une de nos églises pour partager la prière commune. L'année passée, au dernier jour de cette semaine de prière, il a été proposé aux chrétiens de partager des offrandes (argent, vêtements, nourriture, savons...), puis les prêtres et pasteurs

du quartier sont venus dans notre centre d'accueil animer un culte avec des enfants de la rue. Ils ont repris avec eux le psaume 27, le psaume des enfants de la rue : « Si ton père ou ta mère t'abandonnent, le Seigneur te recevra » et encore la belle parole du prophète Isaïe : « Même si une mère pouvait oublier son enfant, moi je ne t'oublierai jamais » (Is. 49,15). Puis ils ont demandé pardon aux enfants pour les pasteurs qui les ont trompés en les accusant de sorcellerie : « Vous n'êtes pas des sorciers, mais des enfants bien aimés du Père » ; ils les ont bénis et leur ont remis les offrandes des chrétiens du quartier. »

Chasteté, pauvreté, obéissance, et don de sa vie pour l'unité des

chrétiens⁷ : mots qui sont incompréhensibles à première vue dans les quartiers populaires où nous vivons, malgré la prévalence à 99 % de la foi chrétienne. La chasteté, et son corollaire le célibat pour le Royaume, sont majoritairement incompris dans une culture qui valorise au plus haut point la fécondité. Le nombre des enfants est vu comme une bénédiction de Dieu alors que dire de celui qui a fait le choix de ne pas en avoir ?

La pauvreté est ce à quoi tout le monde essaie d'échapper avec la dernière énergie, alors comment témoigner que celui (prêtres, religieux,...) qui vit souvent au-dessus des moyens de la plupart des habitants du quartier peut avoir choisi la pauvreté ?

Choisir l'obéissance ? Quelle absurdité dans une situation sociale où, depuis le sommet de l'État, le chef cherche à se servir et non pas à servir, n'hésitant pas à se féliciter cyniquement des progrès obtenus seulement sur le papier. L'autorité, qui fait peu de cas du droit, sauf du droit de son bon vouloir, usera aussi aisément de la violence arbitraire contre ceux qui réclament le minimum. L'obéissance religieuse signifie au contraire la confiance



Manifestation des enfants de la rue pour demander la reconnaissance de leur droit durant la Journée mondiale des enfants de la rue (projet Ndako Ya Biso).

⁷ Lors de l'engagement définitif, les membres de la Communauté du Chemin Neuf promettent de « Donner sa vie pour l'unité des chrétiens ».



Frère Jean-Pierre Godding, (premier à gauche).



Enfants de la rue en colonie de vacances projet Ndako Ya Biso (www.streetchildrenofkinshasa.com).

dans le responsable, convaincu que celui-ci recherche le bien de tous, et qu'il se soumet lui-même à la volonté de Dieu qu'il recherche assidûment.

Et pourtant les vœux évangéliques, en particulier celui de pauvreté sont une source d'espérance pour le peuple congolais. Ne rien posséder en propre signifie que le religieux se reconnaît membre d'une nouvelle famille, plus fortement que la première⁸, et qu'il usera des biens tant qu'ils serviront à sa mission de servir le Seigneur et

qu'il pourra s'en détacher dans le cas contraire. Le religieux fidèle à ses vœux pourra donner un témoignage de l'amour de Dieu pour chacun. Cela ne se fera pas sans crise, en particulier quand il devra s'opposer à ses proches ou aux membres de sa famille.

Quand l'injustice se manifeste par l'accaparement personnel des richesses, le religieux qui fait vœu de pauvreté montrera que tout bien appartient au Seigneur qui le confie à l'un(e) ou l'autre pour une bonne gestion en vue du bien commun.

Faire vœu de pauvreté, c'est donc trouver des critères objectifs pour la distribution de l'aide que nous pouvons apporter. Et s'affranchir ainsi des critères d'ethnie ou de famille qui constituent parfois le critère de l'aide.

Quand l'injustice se manifeste par les détournements d'argent, même au sein des écoles catholiques, et le paiement arbitraire des salariés, le religieux luttera pour la justice en payant régulièrement les employés pour qu'ils ne soient pas conduits à la corruption.

Et il œuvrera pour la justice en témoignant de la gratuité de l'amour de Dieu, c'est-à-dire en ne faisant pas payer le moindre de ses actes, mais en montrant de la gratuité dans ses actions et en faisant payer les services à leur juste prix.

Le vœu de pauvreté conduira aussi le religieux à se faire proche des plus déshérités. Pour certains de nos frères, ce sera choisir de vivre à la cure dans le quartier populaire. Cela voudra dire alors supporter le bruit permanent des multiples vendeurs 7 jours sur 7 et parfois aussi la musique puissante des deuils qui peut jouer toute la nuit, sans compter aussi les décibels des prédications des pasteurs des Églises de réveil. La pauvreté, dans ce cas, c'est aussi accepter

de vivre en permanence dans le bruit, alors que les quartiers résidentiels plus riches sont effectivement plus calmes.

Être une communauté catholique à vocation œcuménique à Kinshasa, c'est dire que l'on peut vivre sans être replié sur sa communauté en excluant les autres. De nombreuses Églises de réveil rejettent les signes religieux comme les images, et même les croix, par peur de l'idolâtrie, et stigmatise l'Église catholique en particulier pour cette raison. Vivre ensemble, protestants et catholiques, permet de dire que si nous ne vivons pas de la même manière la relation aux images par exemple, ce point ne justifie pas nos séparations. Un frère ou une sœur non catholique, pourra découvrir qu'on peut accéder à la beauté du Seigneur à partir de l'œuvre d'art, sans pour autant se prosterner devant elle. Mais en attendant, nous sommes d'abord baptisés au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, nous avons reconnu personnellement notre salut dans la personne de Jésus et nous vivons du don permanent de son Esprit Saint parce que nous sommes fils et filles de Dieu donc d'abord frères et sœurs.

Nulle autre possibilité si le religieux veut vraiment témoigner de la présence de Dieu aux côtés des plus pauvres et des plus abandonnés, que de s'accrocher fermement au Christ pour se laisser conduire le plus loin possible dans le dépouillement : « à cause de Lui, j'ai accepté de tout perdre et je considère tout cela comme balayures afin de gagner le Christ » (Ph. 3, 8).

Stéphane HUARD
et Jean-Pierre GODDING

⁸ Mt 12, 46-50 : « Comme il parlait encore aux foules, voici que sa mère et ses frères se tenaient dehors, cherchant à lui parler. Quelqu'un lui dit : "Voici que ta mère et tes frères se tiennent dehors : ils cherchent à te parler." À celui qui venait de lui parler, Jésus répondit : "Qui est ma mère et qui sont mes frères ?" Montrant de la main ses disciples, il dit : "Voici ma mère et mes frères ; quiconque fait la volonté de mon Père qui est aux cieux, c'est lui mon frère, ma sœur, ma mère." »

Rendre justice au moment

Daniel Derajinski est photographe. Sa foi anime son travail. Ses photographies lui permettent de rendre justice toujours avec justesse.

« Tu rechercheras la justice rien que la justice » (Deutéronome 16, 18-20)

« Dieu n'est pas force mais vérité » Proverbe russe.

L'une des étapes les plus compliquées du métier de photographe et photojournaliste est celle de l'*editing*. Nous devons choisir les images les plus parlantes, celle qui permettront, réunies, de raconter une histoire, un événement de la meilleure manière possible. Les

Daniel Derajinski est un photographe-photojournaliste protestant basé à Paris et issu d'une double culture franco-russe. Il est diplômé de l'Institut SPEOS en photojournalisme et documentaire photographique, dans le cadre d'un partenariat avec l'agence MAGNUM Photos : www.danielderajinski.com

critères graphiques et les relations entre les photos nous guident dans notre choix, c'est une étape beau-

coup plus réfléchi que la prise de photographie en elle-même.

Dans mon travail d'*editing*, et surtout dans le photojournalisme, je m'astreins à conserver le maximum d'objectivité et de neutralité car cela fait partie de mes principes de journaliste. Je sais que je ne peux pas couvrir un événement unique de tous les points de vue, et je dois choisir ce qui me paraît s'approcher le plus de la vérité. Le résultat de ce travail est mon interprétation du moment, ma manière de le restituer dans ce que j'estime être juste auprès de mes contemporains.



La photo d'un instant précis rend-elle justice au travail d'une vie ? Le portrait est un travail toujours délicat, la relation à la lumière dans ce visage veut amener cette réflexion sur la relation avec Dieu.



© Daniel Derajinski

La photo d'une assemblée rend-elle justice à un événement ? Elle permet de montrer une vue globale, de permettre aux personnes n'ayant pas assisté d'avoir une idée du contexte et en cela est importante. À titre personnel, je leur trouve souvent manquer de connexion avec les gens. Je leur préfère les portraits ou les petits groupes.



© Daniel Derajinski

Une photo de détail, dont la partie de réalisation la plus dure est de pouvoir trouver la bonne lumière. Les rayons de soleil passent par les vitraux du temple illustrant le cantique, dont le titre, je le réalisais pendant l'*editing*, devient un lien avec le travail photographique.



© Daniel Derajinski

Sans doute une des photos les plus faibles de l'*editing*, mais il faut savoir rendre justice au protagoniste. Ce culte œcuménique d'adieu à la paroisse de Paris Montparnasse Plaisance au Pasteur Anne-Laure Danet. Parmi les photos, je choisis celle-ci, me permettant de rendre justice à l'ensemble de son travail réalisé lors de sa présence.



© Daniel Derajinski

Une photo de l'audience, comment représenter l'Église et rendre justice à son universalité en une photo ? Mon choix se porte sur une image de jeunesse croyante, et un clin d'œil à mon confrère Florent, photographe et protestant. La ligne des personnes en arrière-plan contrastant avec les lignes aux murs achève de valider mon choix graphique.

La prise de photo sur le moment repose sur un travail où le délai de réflexion est bien plus réduit, voire sur la couverture de faits d'actualité. Dans ce cas, les facteurs qui nous font choisir de déclencher ou pas sont bien plus personnels, bien plus

liés à nos convictions profondes. Ma foi va donc influencer ma manière de percevoir le moment, de sentir comment me placer afin de réaliser une photographie qui rendra justice au moment. Mes croyances vont également contribuer à ma façon

d'envisager les personnes présentes et de les représenter dans ce qui me semble correspondre le mieux aux valeurs que j'ai pu apprendre au sein de l'Église.

Daniel DERAJINSKI



© Daniel Derajinski

Montrer la diversité œcuménique des participants à cet événement, mais ne pas rester uniquement illustratif, savoir rendre justice au mouvement et au chant.

Une nouvelle responsable œcuménique à la FPF



D. R.

Anne-Laure Danet est la nouvelle responsable du service des relations avec les Églises chrétiennes de la Fédération protestante de France. Pasteure de l'Église protestante unie de France depuis 1990, elle a occupé des postes divers qui l'ont amenée à vivre le mouvement œcuménique sous différentes formes.

En paroisse d'abord à Alençon pendant douze ans où elle a collaboré étroitement avec les prêtres du diocèse pour témoigner ensemble de cet amour du Dieu de Jésus-Christ qui fait vivre et donne un sens à la vie. De nombreux projets ont été développés : des partages bibliques réguliers, des célébrations au-delà de celle de la semaine de l'unité, l'exposition « la Bible, patrimoine de l'humanité » pour le public et les scolaires, etc.

Elle a été ensuite appelée à coordonner pendant sept ans la formation permanente des pasteurs. Un service luthéro-réformé qui permet aux ministres de faire le point sur leur ministère à partir d'un sujet particulier, au cours d'un stage d'une semaine environ. Ce temps a été l'occasion de multiplier les rencontres œcuméniques tant sur le plan théologique que pastoral.

Puis elle a été la responsable du Pôle national de formation de l'ÉPUdF

pendant huit ans, un autre lieu de formation destinée aux membres des Églises. Là encore les collaborations œcuméniques, notamment au niveau européen, lui ont permis de découvrir un peu plus d'autres expressions de foi dans des contextes variés.

C'est au Défap, service protestant de mission des Églises luthériennes et réformées qu'elle a découvert une autre facette de l'œcuménisme à travers la problématique interculturelle, notamment avec les Églises de Madagascar et du Nicaragua.

Après un retour de trois ans dans la paroisse de Paris Montparnasse Plaisance, elle a répondu à l'appel de la FPF pour prendre la tête du service des relations avec les Églises chrétiennes, convaincue que tout chrétien est d'abord et avant tout un membre non simplement d'une confession particulière, mais du corps du Christ et dans ce sens a vocation de vivre en tant que tel.

Interaction entre la justice divine et la justice humaine

Témoignage d'un entrepreneur protestant

Expert-comptable, Roberto Moreno-Chevaix est membre du conseil presbytéral et trésorier de la paroisse protestante de Paris-Montparnasse. La Bible ne cesse de rassasier et creuser son désir de justice, à la maison ou au travail.



© Justine Moreno

Permettez-moi de me présenter en quelques mots, je m'appelle Roberto Moreno-Chevaix je suis franco-espagnol,

marié et père de trois filles.

Je suis expert-comptable. Avant de créer mon entreprise, j'ai exercé en qualité d'auditeur spécialisé dans le contrôle des incidences financières des contrats internationaux. J'ai donc travaillé à de nombreuses reprises aux États-Unis, en Asie et au Moyen-Orient.

Aujourd'hui mon cabinet est basé à Paris. Notre équipe multiculturelle compte 25 personnes. Nous réalisons une grande partie de notre chiffre d'affaires avec des clients étrangers.

Je suis membre du conseil presbytéral et trésorier de la paroisse protestante de Paris-Montparnasse.

J'aime peindre et participer à des expositions collectives. Actuellement j'étudie l'hébreu biblique, je commence ma troisième année en septembre. Ce n'est pas facile, mais je m'accroche !

Il y a quelque temps, mon pasteur Anne-Laure Danet m'a mis en contact avec la revue *Unité des Chrétiens* en m'interrogeant sur la façon dont je vis en tant que dirigeant l'interaction si délicate entre la justice divine et la justice humaine dans le cadre de mes responsabilités d'employeur.

Exprimer ma perception s'est avéré délicat.

Regarder le monde, c'est constater le règne de l'injustice. Face à ce constat la lecture dans le livres des Rois (1 Rois 19,11-13) m'éclaire et me donne force et espérance. « Le Seigneur dit : sors et tiens-toi sur la montagne, devant le Seigneur, voici le Seigneur va passer. Il y eut devant



© Justine Moreno

Cet expert-comptable est aussi peintre. Ses œuvres décorent son bureau.

le Seigneur, un vent fort et puissant qui érodait les montagnes et fracassait les rochers ; le Seigneur n'était pas dans le vent. Après le vent il y eut un tremblement de terre ; le Seigneur n'était pas dans le tremblement de terre. Après le tremblement de terre, il y eut un feu ; le Seigneur n'était pas dans le feu. Et après le feu une voix de fin silence. Alors en l'entendant, Elie se voila le visage avec son manteau ; il sortit et se tint à l'entrée de la caverne. »

Dieu est présent dans le fin silence nous dit le prophète, la justice divine se laisse entrevoir dans la Bible car Dieu n'abandonne jamais les hommes malgré toutes nos actions, il ne cesse de renouveler sa confiance.

Alors on peut écouter le silence, percevoir un souffle.

Par son action si nous la reconnaissons, si nous acceptons cette relation de confiance, il nous libère et nous propulse dans une vie de liberté d'action au profit du prochain. Cette foi nous engage.

Tsadaqah en Hébreu apparaît dans plus de 150 versets dans l'Ancien Testament. Or ce mot signifie la justice et la miséricorde, c'est l'une et l'autre dans un seul mot en tension, elle nous dépasse.

Cette justice peut s'accomplir, mais ne coïncide pas avec nos représentations et personne ne peut rendre la justice comme cela.

J'ai la chance de vivre dans une société laïque ou toute spiritualité est admise, toutefois témoigner de sa propre spiritualité et de sa foi est trop souvent perçu comme une pensée archaïque alors qu'elle porte une véritable modernité. Pour moi la foi est une ressource, un éclairage à condition qu'elle soit agissante et que les paroles soient mises en acte.

Dans l'entreprise, la juste relation s'appuie sur un cadre de valeurs qui est défini par le code du travail.



Roberto Moreno avec deux de ses collaborateurs : Grégoire (à sa droite) et Prosper (à sa gauche).

Chacun devant veiller au respect de ses engagements réciproques, c'est le fondement d'une relation juste.

La loi détermine les règles qui encadrent la relation de travail c'est-à-dire les actes que chacun doit accomplir dans le cadre de ses obligations. Or il faut distinguer la personne de son action et tenir compte de l'individu en tant qu'être unique. C'est une obligation pour un chrétien de traiter l'homme en tant qu'homme et pas seulement comme une simple fonction, un rouage de l'entreprise.

Si je suis entrepreneur ou cadre dirigeant, la relation contractuelle fait que l'une des deux parties exerce le pouvoir sur l'autre alors se pose une question intime en tant que chrétien : ai-je une responsabilité particulière vis-à-vis de mon prochain qui en l'espèce est mon collaborateur ?

Très certainement, mais comment entrevoir la justice de Dieu ? Comme tout protestant en ouvrant la Bible ! Ce que l'on fait très régulièrement dans cette tradition, dans cette relation directe qui interroge le sacré et qui prône toujours la responsabilité individuelle.

Ouvrir la Bible, lire les textes et écouter les prédications afin de les

mettre en pratique cela se fait tout seul, mais cela ne fonctionne pas toujours. Il ne s'agit pas pour moi de décider et de me précipiter dans les textes pour justifier mon action en fonction de mon intérêt et me donner bonne conscience. C'est plus subtil et c'est surtout plutôt l'inverse. La Bible nous interroge profondément. S'il faut lire et étudier on doit se laisser porter, laisser le souffle agir et décider.

J'ouvre la Bible parole de vie, dans le premier Testament pourquoi ne pas voir aujourd'hui l'obligation du repos comme une exigence toujours d'actualité en lien avec le droit à la déconnexion.

La frontière entre le temps consacré au travail et celle de la vie privée est fortement bousculée.

Voilà que je parcours Matthieu (6,1) : « si vous voulez vivre comme les justes évitez d'agir devant les hommes pour vous faire remarquer ». Cette lecture permet d'agir dans le secret de nos convictions sans heurter l'autre dans ses propres convictions, sans revendiquer avec un étendard mais laisser entrevoir que dans notre conduite et notre décision la prise en compte de la dimension de la relation humaine n'est jamais absente.

Paul nous rappelle d'être vigilants dans nos actions dans Romains (7,17) « car je ne fais pas le bien que je veux mais je fais le mal que je ne veux pas ». Malgré toutes nos bonnes volontés nous demeurons très fragiles, très humains. Or tout cela est aussi en tension car dans l'exercice du pouvoir tout employeur peut être amené à prendre des décisions certes injustes mais pourtant nécessaires à la survie de sa société dans un environnement économique ultra-compétitif.

Je peux m'appuyer sur la parabole du bon samaritain qui interroge sur le prochain et qui renverse la situation : qui est vraiment le prochain de l'autre ? Je veille à ne pas m'entourer uniquement de personnes semblables. J'embauche des collaborateurs d'origine sociales et culturelles diverses, la différence est une richesse, chacun d'entre nous dispose d'un don, l'entreprise peut les détecter et les mettre en valeur.

Nous sommes mutuellement et réciproquement responsable les uns des autres.

Je veille à ne jamais humilier l'autre par excès de pouvoir car cela entraîne toujours une relation de soumission violente.

Enfin je constate une complexité croissante dans les relations de travail et cette complexité devient un facteur d'exclusion pour les plus faibles.

Si la relation est juste, si l'on trouve la bonne distance par rapport à l'autre, alors se produit de la confiance. Sur cette confiance on peut construire une équipe efficace, unie et solidaire qui est perçue en tant que telle. Je l'ai constaté de nombreuses fois.

Alors laissons la Parole agir dans nos vies.

Roberto MORENO-CHEVAIX

Rendez-vous avec Michel Mallèvre

Ancien directeur du Service national pour l'unité des chrétiens de la Conférence des évêques de France, le père Michel Mallèvre est religieux dominicain. Il est rédacteur en chef de la revue œcuménique *Istina*. Il retrace ici son parcours, de Vincennes et de son doctorat en droit fiscal jusqu'à son expérience en Afrique et son engagement œcuménique, toujours à la recherche de l'A/autre.

Je suis né le 7 avril 1952 à Vincennes dans une famille catholique pratiquante. À l'âge de trois ans, j'ai perdu mon père, mais j'ai bénéficié d'un climat d'affection puis d'un bon encadrement comme pensionnaire dans un établissement diocésain auquel ma mère m'avait confié pour que je grandisse avec des jeunes de mon âge. Auparavant, j'avais fait ma première communion à l'âge de sept ans, le 7 mai 1959 ; je m'en souviens très bien, comme de ma première confession la veille. Ces deux moments furent des expériences de Dieu très fortes dans ma vie. Par la suite et durant mon adolescence, j'ai été servant d'autel et la perspective d'un engagement dans un ministère ordonné s'est posée, mais je pensais plutôt à me marier. À l'âge de 5-6 ans, j'avais aussi été membre de « l'Enfance missionnaire ». C'est sans doute là qu'est né mon souhait de partir en Afrique, réalisé lorsque j'avais 25 ans. De fait mes études supérieures de droit et d'histoire furent interrompues par mon Service national au titre de la coopération de 1977 à 1979. Je partis alors comme professeur dans un collège au Gabon, en plein milieu de la forêt équatoriale dans un établissement tenu par la congrégation enseignante des frères de Saint Gabriel. Me voyant aller tous les jours à la messe, les frères, en plus des cours d'histoire et de français, m'ont confié de la catéchèse. Je me suis épanoui à la fois spirituellement et personnellement.

À vrai dire la question de la foi chrétienne ne m'a jamais posé de problèmes, mais entré à l'université, je fus confronté à la grande difficulté d'en rendre compte devant des per-

sonnes indifférentes ou critiques. Cela a stimulé une volonté de mieux comprendre ce que je croyais. J'ai donc commencé à acheter des livres



de théologie, à suivre des conférences au Centre Sèvres et ailleurs, sans participer à l'aumônerie universitaire. Et cela a fait mûrir la question d'un appel auquel j'ai répondu au Gabon. À la fin de mon Service, les frères m'ont demandé si je ne voulais pas entrer dans leur congrégation. Cependant, je ne me sentais pas une vocation de frère enseignant. Les missionnaires spiritains de la paroisse m'ont posé

la même question, mais je me disais : « Oh là là, passer toute ma vie dans des villages avec un confort matériel fruste et des gens qui n'ont pas la même culture ! » J'en avais une petite expérience, j'aimais les Africains, mais à l'époque ce ministère me semblait d'une trop grande austérité ...

De retour en France, attiré par une vie liturgique forte, j'avais des velléités d'entrer dans un monastère. Mais j'étais aussi attiré par une vie intellectuelle et je me suis posé la question d'entrer chez les Jésuites. Ma famille avait des liens avec les dominicains, et ils m'apparurent comme un bon compromis entre ces deux attrait ! J'ai finalement décidé d'aller frapper à leur porte en juillet 1979. Ils m'ont demandé de terminer d'abord la thèse en droit fiscal que j'avais commencée avant de partir en Afrique pour m'assurer un avenir professionnel. Je l'ai soutenue en septembre 1980. Le surlendemain je suis entré au noviciat.

J'ai commencé ma formation dominicaine à Lille. Pendant ce temps, j'étais vraiment gagné par la nostalgie de l'Afrique. À la fin de ce premier cycle d'études, on envisageait de m'envoyer à Paris pour me préparer à enseigner, mais ce n'était pas assez aventureux pour moi ! Comme le

O. P. ? Qui sont les dominicains ?

L'ordre des Frères prêcheurs (o.p. - du latin : *Ordo Fratrum Prædicatorum*) est un ordre catholique né sous l'impulsion de saint Dominique en 1215. Après la canonisation de leur fondateur en 1234, les frères furent parfois désignés du nom de « dominicains », appellation devenue courante après le XVIII^e siècle.

Provincial de l'époque avait proposé à ceux qui le souhaiteraient d'achever leurs études à l'étranger, j'ai profité de cette opportunité : je suis parti à Kinshasa, au Congo démocratique, pour terminer ma licence canonique en théologie. Je me suis retrouvé dans une grande communauté avec des dominicains venus de toute l'Afrique et j'étudiais dans une Faculté avec des professeurs de très haut niveau, formés à Tübingen, Leuven et Rome. J'étais en licence canonique en théologie avec orientation biblique, mais plutôt dans la perspective de devenir professeur de dogmatique. Ce fut une expérience très exigeante, mais riche. Puis je suis rentré en France et j'ai été ordonné prêtre en septembre 1986, avec le frère Bruno Cadoré (notre actuel Maître de l'Ordre) par Pierre Claverie, évêque d'Oran, l'un des martyrs d'Algérie. À l'issue de l'ordination, comme le frère Bruno, j'ai été nommé « père-maître des étudiants », c'est-à-dire accompagnateur des frères profès¹ jusqu'à leur ordination. J'ai été envoyé au couvent de Strasbourg, où j'ai eu peu de contacts œcuméniques. J'y ai passé trois ans, avant de repartir en Afrique en 1989 comme délégué du Provincial auprès des frères dominicains originaires du Cameroun, du Congo et de Centrafrique. Tout en les visitant à Yaoundé ou en d'autres lieux où certains étaient en formation, je dispensais des cours dans les séminaires et je préparais la fondation d'une nouvelle communauté. Elle s'est ouverte à Brazzaville en 1994. Mais le Congo a connu une guerre civile et, avec mes deux confrères « fondateurs », nous avons dû partir à cause des affrontements. Fin 1997, je me suis donc retrouvé à Bangui, où j'ai travail-

Michel Mallèvre



Né en 1952 à Vincennes (Val-de-Marne)

6-7 mai 1959 – Première confession et communion. Rencontre décisive avec Jésus à l'âge de 7 ans
1970-1980 – Études d'histoire-géographie et de droits aboutissant respectivement à la soutenance d'une maîtrise et d'une thèse en droit fiscal.

1980 – Entrée dans l'ordre des Frères prêcheurs

1980-1986 – Formation dominicaine à Lille ; Licence canonique à l'université de Kinshasa (République démocratique du Congo)

1986 – Ordination presbytérale par Mgr Claverie

1989 – Nommé délégué du Provincial pour le suivi des dominicains en Afrique

1993-2002 – Suivi pastoral d'un secteur de 140 000 km² dans la forêt inondée dans le nord du Congo-Brazzaville. Enseignement dans les séminaires

2003-2009 – Directeur du Service national pour l'unité des chrétiens de la CÉF

2010-2016 – Directeur du Centre *Istina*

2013 – Président de l'Association francophone œcuménique de missiologie

2014-2016 – Directeur de l'ISÉO

2016 – Rédacteur en chef de la revue œcuménique *Istina*

lé pendant cinq ans comme directeur des études et professeur au séminaire, sans pour autant oublier le Congo.

En 1983, un diocèse avait été créé dans le nord du Congo-Brazzaville : une zone² de 140 000 km² dans la grande forêt inondée. Son évêque d'alors, Mgr Itoua, n'avait pas de prêtre – le premier fut ordonné en 1999 ! Il s'était donc mis en recherche de soutiens. Il avait écrit au Maître de l'Ordre dominicain, qui l'avait mis en contact avec moi. Toutefois, il y avait 800 km entre Brazzaville, où je résidais à l'époque, et Ouesso, sa ville épiscopale ! Je suis quand même allé le rencontrer et c'est ainsi qu'a débuté mon expérience pastorale de dix ans dans un secteur accessible uniquement en pirogue au nord du Congo. J'avais fui ce type de ministère à la fin de ma coopération ; une douzaine d'années plus tard, le Seigneur me rattrapait ! Entre temps, il est vrai j'avais bénéficié d'une bonne initiation auprès d'un frère missionnaire au Cameroun que j'allais aider au moment des grandes fêtes. J'ai donc commencé à me rendre dans le nord du Congo en 1993, puis j'y suis retourné pour Pâques et en septembre à partir de l'année suivante. Quand je suis parti en Centrafrique en 1997, la situation s'est complexifiée : comme le trajet en avion coûtait assez cher, je faisais 1250 km en car de brousse et en camion-stop en passant par le Cameroun, où je prenais des grumiers des chantiers forestiers. Ensuite, il ne me restait plus qu'à descendre la Sangha, un affluent du Congo, sur une bonne centaine de kilomètres en pirogue à moteur ou sur de grandes barges pour rejoindre Pikounda et d'autres villages. En me voyant les gens me disaient : « Père, c'est bien que tu sois là, mais nous avons des frères un peu plus bas

1 Autrement dit, des frères ayant fait leur profession religieuse, constituée principalement des vœux de pauvreté, chasteté et obéissance.

2 Un peu plus grand que la superficie de la Grèce actuelle.



Messe dans le village de Mokawango, en Afrique, en 1998.

et ça serait bien que tu y ailles ». Et je partais vers de nouveaux villages, de nouveaux chrétiens... dans un secteur à cheval sur deux diocèses qui finit par s'étendre sur 380 km le long de cette grande rivière ! J'ai continué à m'occuper de ces villages jusqu'en 2002, lorsque je suis rentré en France à la demande de mon Provincial. Selon lui, j'avais passé beaucoup de temps en Afrique assez isolé et il savait le souci que j'avais de ma mère âgée dont j'étais le seul enfant. Connaisant mon intérêt pour l'œcuménisme, il m'a proposé de travailler au centre *Istina* à Paris, plus particulièrement pour développer nos connaissances sur les Églises évangéliques que j'avais rencontrées en Afrique. Cette expérience africaine fut un jalon important dans mon itinéraire œcuménique. Elle m'a appris à entrer dans le monde de l'autre, à m'adapter à des gens très différents de moi.

Au sujet de mon intérêt pour l'œcuménisme, je dois préciser trois aspects de mon itinéraire. Premièrement, j'avais eu une ouverture œcuménique pendant ma formation dominicaine. Avec un certain nombre de professeurs, comme le père Hervé Legrand, mais aussi par d'autres frères

étudiants qui avaient des liens avec des orthodoxes ou des protestants. Deuxièmement, au grand séminaire du Bangui, nous avions un professeur protestant. Nous recevions le bulletin du Conseil pontifical pour l'unité des chrétiens, où je lisais des textes de dialogue théologique qui enrichissaient mon enseignement. Pour les fiches de lecture, je proposais des auteurs non catholiques, et j'étais heureux qu'un séminariste choisisse un livre du père Jean Meyendorff³ avec le souci d'élargir son horizon. Dans mes cours d'histoire, je devais traiter des baptistes, dont on ne m'avait jamais parlé en France mais qui étaient très présents en République centrafricaine, et souligner évidemment l'existence d'un christianisme de tradition orientale depuis le quatrième siècle en Éthiopie. Troisièmement, dans la plupart des villages africains que je visitais, aucun prêtre n'était venu depuis 20, 30 ou 40 ans, mais il y avait des protestants évangéliques (pasteurs et fidèles). Le catéchiste du village de Pikounda m'en

parlait chaleureusement. Mes contacts avec eux furent également toujours très bons. En voici un exemple. Un jour, je venais de monter sur un bateau lorsqu'un pasteur, à la vue de la croix que je portais, me demanda si j'étais prêtre. Il était ravi de faire ma connaissance, considérant ma présence comme une bénédiction pour les passagers chrétiens. Le bateau s'est mis en route, nous nous sommes séparés : je suis allé célébrer la messe pour les catholiques, alors que lui allait prier avec d'autres personnes. La péricope du jour, tirée de l'évangile de Marc, racontait comment les apôtres avaient vu quelqu'un chasser les démons au nom de Jésus, et avaient voulu l'en empêcher parce qu'il n'était pas avec eux. Mais Jésus leur répondit de n'en rien faire : « celui qui n'est pas contre nous est pour nous »⁴. J'ai proclamé l'Évangile : nous nous sommes regardés en souriant avec les fidèles qui étaient autour de moi, le pasteur était à une vingtaine de mètres. Nous avions vraiment le sentiment que Jésus nous parlait.

Je suis rentré en France où je devais travailler au centre *Istina*, mais le père Bernard Dupuy, qui le dirigeait depuis une trentaine d'années, estima que je n'étais pas la personne appropriée. Au même moment, la Conférence des évêques cherchait un successeur au père Christian Forster, secrétaire de la Commission épiscopale pour l'unité, comme on disait alors. Mon Provincial a proposé ma candidature. Le Conseil permanent fut réticent car je venais d'Afrique et n'avais pas d'expérience œcuménique en France, mais le président de la Commission, Mgr François Saint-Macary, m'a fait confiance, et j'ai été nommé au printemps 2003. J'ai énormément travail-

3 Théologien orthodoxe (1926-1992) et auteur de plusieurs livres sur la théologie byzantine, dont deux ont été récemment réédités : *Le Christ dans la théologie byzantine* (Paris, Cerf, 2010), *Initiation à la théologie byzantine* (Paris, Cerf, 2010).

4 Cf. Marc 9, 38-40.

lé, mais j'ai eu surtout la très grande chance de collaborer avec les pères Grigorios Papatomas et Arsenios Kardamakis, comme co-secrétaires orthodoxes, et d'avoir comme *alter ego* protestant le pasteur Gill Daudé. Ce dernier m'a beaucoup aidé à remplir ma fonction et à comprendre les réactions des protestants français. Pour moi, ce fut une initiation extraordinaire. Nous avons fait des conférences à deux voix partout, même à Londres. Il y avait une belle entente entre nous : nous intervenions alternativement, en improvisant nos prises de parole. Les gens retenaient peut-être davantage cette complicité que le contenu de nos discours qu'ils connaissaient plus ou moins. Ils voyaient une amitié en acte, qui a continué depuis lors.

J'ai été extrêmement heureux de parcourir les diocèses et approfondir les relations avec les délégués à l'œcuménisme. J'aimais profondément sentir les réalités différentes des régions et de leur histoire, et rencontrer des hommes et des femmes porteurs d'une belle expérience de terrain. Une part de mon travail consistait aussi à assurer le secrétariat des dialogues théologiques. Sur ce point, ayant enseigné la quasi-totalité des traités dogmatiques, j'étais capable de bien suivre les débats dans les comités mixtes et d'en faire les comptes rendus précis. La participation au Conseil d'Églises chrétiennes en France, le CÉCEF, était également passionnante, aux côtés des responsables de nos Églises confrontés aux événements de la société française. Il y eut enfin des moments très marquants comme le troisième rassemblement européen de Sibiu en 2007. J'ai dû organiser la délégation française, avec le souci d'inclure avant tout des représentants des régions et des mouvements. C'était important pour moi d'y apporter un écho de la France profonde. Pour les délégués à l'œcu-

ménisme aussi, c'était stimulant de pouvoir y prendre part et partager leur expérience avec d'autres représentants européens.

Comme directeur du Service national du 2003 au 2009, j'étais également chargé de la revue *Unité des Chrétiens*. L'un de mes souvenirs les plus marquants est lié au numéro « Cène – Eucharistie, perspectives œcuméniques »⁵. Nous souhaitions avoir des articles de différentes sensibilités chrétiennes. J'avais demandé un article à Alfred Kuen, théologien évangélique décédé en avril 2018. Il avait été très surpris de cette proposition et presque tout autant que nous ayons publié sans coupure son texte qui était très critique de la position catholique ! Ce numéro m'a laissé un autre souvenir.

Au moment où nous corrigeons les épreuves avec Catherine Aubé-Élie, juste avant l'envoi à l'imprimeur, nous apprenons le décès de Jean-Paul II. Pas question de n'en rien dire : nous avons donc décidé de remplacer la page d'actualité prévue par une nécrologie du pape défunt, improvisée, en calculant la longueur au mot près y compris pour les encadrés.

À la fin de mon mandat à la Conférence des évêques, en septembre 2009, j'ai été élu prieur de mon couvent Saint-Jacques à Paris. Peu après, il a fallu en plus que je remplace le frère Destivelle au centre *Istina*, que le père Dupuy avait quitté en 2005. Je me suis retrouvé également directeur intérimaire de la Bibliothèque du Saulchoir, sans compter d'autres responsabilités confiées par notre chapitre provincial. C'étaient des années très riches, mais aussi très chargées. En 2014, j'ai accepté d'être directeur de l'Institut supérieur d'études œcuméniques [ISÉO], succédant au pasteur Jacques-Noël

5 Cf. *Unité des Chrétiens* n° 138, avril 2005.



À l'Institut de théologie orthodoxe Saint-Serge à Paris avec le prêtre éthiopien Zedingle Nurbegin, devenu depuis évêque.

Pères. Mais tout ce travail m'avait sans doute un peu saturé. De plus la santé de ma mère s'était beaucoup dégradée et j'ai dû alléger mes activités à partir de 2016 : j'ai interrompu mon mandat à l'ISÉO, où j'avais d'ailleurs très peu d'enseignement ; j'ai laissé la direction du centre *Istina* au frère Lemaître et j'ai mis fin à ma participation au Groupe des Dombes, où j'étais entré en 2004. J'étais revenu d'Afrique pour travailler sur le mouvement évangélique, et il fallait que je me concentre sur ce champ de recherche.

Durant toutes ces années, j'étais sollicité pour des conférences ou des articles sur ce courant issu de la Réforme. Je m'en suis inspiré en partie pour rédiger un petit livre sur les évangéliques, à la demande de l'éditeur en 2015⁶, en tâchant de les présenter un peu comme ils le feraient eux-mêmes. Avant l'impression, j'ai fait relire le texte à un responsable évangélique.

6 Cf. *Les évangéliques. Un nouveau visage du christianisme*, Namur, Fidélité, 2015, 120 p. On relira la recension du livre parue dans *Unité des Chrétiens* n° 179, juillet 2015, p. 38.



Juillet 2012 à Pomeyrol lors d'une session de l'EIRR, regroupant des moines et moniales de différentes confessions et pays.

Ce livre a reçu un très bon accueil chez les évangéliques, qui continuent à m'en remercier ; un peu plus discret, chez les catholiques davantage tentés de chercher auprès d'eux des recettes apostoliques que de s'intéresser à leur expérience chrétienne. Avec plus de 600 millions de chrétiens cette mouvance occupe pourtant une place très importante dans le monde. En même temps la littérature en langue française est très faible à son sujet, mis à part les études sociologiques. Il y a une certaine indigence de la réflexion théologique chez les pentecôtistes francophones. C'est en train de changer. Par exemple, les Assemblées de Dieu, autour de leur centre de formation de Bordeaux Léognan, organisent chaque année un colloque dont les Actes sont publiés. Ces communautés ne peuvent plus être ignorées d'autant plus qu'il existe un dialogue international avec les « pentecôtistes classiques » depuis le début des années 1970 et deux dialogues en France.

Le travail de la Commission « Foi et constitution » du Conseil œcuménique des Églises est très important, notamment sur l'ecclésiologie, mais aussi sur les questions éthiques qui

engendrent de nouveaux clivages entre confessions. C'est pourquoi, dans la revue *Istina*, nous avons publié son document sur le discernement moral⁷. De même nous avons essayé d'aborder quelques enjeux des questions posées par les progrès de la bioéthique à partir du guide élaboré dans le cadre de la Communion des Églises protestantes en Europe⁸. Ces progrès ne sont pas sans risques pour l'humanité, même s'ils contribuent à faire rêver les occidentaux qui y ont accès... Les grands groupes pharmaceutiques ou paramédicaux ont tout intérêt à développer ces techniques, car c'est un marché très lucratif. Mais qu'en est-il de notre conception de la vie ? Nous savons bien que les Églises n'en ont pas la même compréhension.

Le thème du présent numéro d'Unité des chrétiens est un thème difficile, car il nous renvoie aux questions éthiques, un peu conflictuelles et transversales. Dans sa Déclaration d'association à la Doctrine sur la justification en 2017, la communion mondiale des Églises réformées soulignait que la justification est indissociable de la justice que les chrétiens doivent mettre en œuvre. C'est un aspect récurrent dans le dialogue catholique-réformé qui peut parler davantage à nos contemporains que les questions qui furent objet de polémiques au XVI^e siècle. Il est difficile aussi d'évoquer la justice de Dieu, sans se référer au jugement définitif, qui n'appartient qu'à Lui seul. Le discours des Églises a beaucoup évolué sur ce point aussi.

On dit souvent que la division des chrétiens est un contre-témoignage pour l'évangélisation. Personnellement, je n'en suis pas si convaincu. Dans notre monde postchrétien, les

gens ne se focalisent plus autant sur les divisions, sauf quand elles engendrent de la violence. Ainsi, ne pas fêter Pâques le même jour scandalise davantage les chrétiens pratiquants que les indifférents. En revanche, les gens réagissent négativement aux images du Saint-Sépulcre où des chrétiens s'affrontent, parfois violemment, pour des raisons à leurs yeux incompréhensibles. Ce que je dis d'une certaine indifférence aux divisions ne nous dispense évidemment pas d'œuvrer pour l'unité des chrétiens, car c'est la volonté du Christ et elle serait un vrai signe d'espérance dans un monde déchiré.

L'unité des chrétiens passe par l'unité visible des Églises, mais il y aura de plus en plus de « chrétiens sans Églises » : aujourd'hui nous voyons déjà des personnes se référer au Christ, aux valeurs chrétiennes, sans s'identifier à une Église. Et cela ne tient pas seulement au discrédit venant des effroyables affaires dont la presse se fait écho. Par la musique, internet et un grand nombre de canaux que les Églises ne contrôlent plus, une espèce de *melting-pot* chrétien s'est constitué. Le phénomène musical *Hillsong*⁹, des rassemblements comme « Paris tout est possible », des sites comme le *Top Chrétien*¹⁰ manifestent cette réalité interconfessionnelle concrète contemporaine. Des expériences ecclésiales tournées vers la mission apparaissent aussi. Dans le dernier numéro d'*Unité des Chrétiens* vous avez publié un article important sur les *Fresh expressions* rédigé par Claire Sixt-Gateuille¹¹, qui en dresse un peu un état des lieux. L'œcuménisme ne peut pas les ignorer.

Propos recueillis par
Ivan KARAGEORGIEV

⁷ *Istina* LX (2015) n° 2-3.

⁸ *Istina*, 2018/2, Pour une éthique de la médecine reproductive.

⁹ Cf. <https://hillsong.com/fr/france/>

¹⁰ Cf. <https://www.topchretien.com/>

¹¹ *Unité des Chrétiens* n° 191, juillet 2018, pp. 30-32.

Jalons sur la route de l'unité

Juin – Août 2018

3 juin 2018 / Clermont-Ferrand

Dimanche œcuménique

Chrétiens de tous âges et de différentes confessions (baptistes, catho-

de la semaine de prière pour l'unité des chrétiens. (d'après Rémi Bruant, délégué diocésain à l'œcuménisme du diocèse de Clermont)



liques, orthodoxes, protestants), se sont rassemblés le 3 juin 2018 pour découvrir l'église de Mozac dans le Puy de Dôme, dont les fondations remontent au septième siècle. À la suite d'un chaleureux pique-nique partagé et d'une rapide introduction historique, ils ont formé des équipes qui ont suivi un parcours ludique de découverte de l'abbatiale. Dans cette église ancienne, beaucoup d'éléments ont rappelé l'histoire chrétienne commune et le temps où les disciples du Christ vivaient sous le toit d'une même Église. Les groupes devaient retrouver et observer quelques chapiteaux en s'appuyant sur leur sens biblique. Ils étaient aidés dans leur quête par des représentants des différentes Églises présentes.

Cette proposition nouvelle, largement appréciée, constitue une suite logique des partages vécus lors

5 juin 2018 / Novi Sad (Serbie)

Christian Krieger – nouveau président de la CEC

Pour la première fois au suffrage direct, les membres de la Conférence des Églises européennes [CEC] ont élu, lors de l'assemblée générale du 31 mai au 6 juin 2018, à Novi Sad (Serbie) leur nouveau président en la personne du pasteur Christian Krieger. Membre du Conseil d'Églises chrétiennes en France, président du Conseil synodal de l'Église protes-



© Albin Hillert / CEC

tante réformée d'Alsace et de Lorraine, vice-président de l'UEPAL et de la Fédération protestante de France, il succède à Christopher Hill, évêque angli-

can émérite de Guildford. Le métropolitain Cleopas de Suède et l'évêque anglican Gulnar Francis-Dehqani ont été élus vice-présidents.

La CEC est une association de 116 Églises orthodoxes, protestantes, anglicanes et vieilles-catholiques de toute l'Europe et de plus de 40 conseils nationaux d'Églises et organisations en partenariat. Fondée en 1959 pour maintenir les relations entre Églises séparées par le rideau de fer, elle est aujourd'hui un outil de dialogue entre Églises et institutions européennes (Commission européenne et Conseil de l'Europe). Elle dispose de bureaux à Bruxelles et à Strasbourg. (d'après *assembly 2018.ceceurope.org*, *ceceurope.org* et *uepal.fr*)

9 juin 2018 / Colombes

Jour du Christ

Après Paris (2012), Lyon (2015) et Nice (2016) c'était au tour de Colombes dans les Hauts-de-Seine d'accueillir le 9 juin 2018 le « jour du Christ » : grande kermesse œcumé-



nique où alternent chants, prières, témoignages, déclarations de responsables d'Églises, jeux pour les enfants, le tout dans une ambiance festive et fraternelle comme savent la créer les protestants évangéliques majoritaires dans l'assemblée. On peut regretter que ce beau moment œcuménique n'ait rassemblé que 1500 personnes dans le stade Yves du Manoir qui paraissait bien vide,

mais aussi se réjouir que ce type de rassemblement permette la rencontre pendant plusieurs heures de chrétiens de différentes Églises, heureux de célébrer leur Seigneur.

L'association « Jour du Christ » a pour mission l'organisation d'événements permettant de réunir pour une journée, dans un ou plusieurs lieux, un nombre important de personnes, qui confessent le Dieu Trinitaire et le Christ comme Seigneur et Sauveur, vrai homme et vrai Dieu, unique médiateur entre Dieu et les hommes et veulent le signifier publiquement et joyeusement. (d'après Christine Roberge et *jourduchrist.fr*)

19 juin 2018 / Paris

Fête de fin d'année à la Maison d'Unité

La Maison d'Unité à Paris¹ propose aux jeunes de différentes confes-



© Christine Roberge

La chorale méthodiste ivoirienne dans la chapelle où les colocataires se retrouvent le mardi soir pour une prière œcuménique, précédée d'un temps d'enseignement.

sions chrétiennes de se connaître entre eux. La formule habiter, se former et prier ensemble, offre l'oppor-

tunité aux jeunes de découvrir le visage du Christ, dans l'autre chrétien.

Le 19 juin 2018, la fête de fin d'année a permis aux anciens, actuels et futurs colocataires de se retrouver autour des responsables de la maison pour écouter une conférence de Sébastien Fath sur le Gospel. Deux chorales (la chorale Mosaïque et la chorale méthodiste ivoirienne) ont illustré parfaitement le propos du conférencier sur l'enracinement biblique, la joie et l'action de grâce caractéristiques du Gospel. Un court reportage de KTO, disponible en ligne, a retransmis l'ambiance festive de la soirée et la motivation des participants à ce projet œcuménique². (d'après Christine Roberge)

27-29 juin 2018 / Vatican

Délégation orthodoxe à l'occasion de la fête des saints Pierre et Paul

Une délégation du Patriarcat œcuménique, conduite par Mgr Job, archevêque de Telmessos, coprésident de la Commission mixte internationale pour le dialogue théologique entre l'Église catholique romaine et l'Église orthodoxe s'est rendue au Vatican du 27 au 29 juin 2018 à l'occasion de la fête des saints Pierre et Paul. « Nous nous joignons spirituellement à votre célébration en perpétuant la bienheureuse tradition d'échanger des délégations à l'occasion des célébrations de nos sièges respectifs » a déclaré le patriarche œcuménique Bartolomée dans une lettre adressée au pape François et lue au moment de l'audience privée, que ce dernier a accordée à ses hôtes. Insistant sur l'importance de près de quarante ans de dialogue, il a émis l'espoir que le Comité de coordination entre les deux Églises, finalise deux documents importants



« Vers l'unité dans la foi : questions théologiques et canoniques » et « La primauté et la synodalité dans le deuxième millénaire et aujourd'hui » lors de sa prochaine réunion au mois du novembre.

« Commémorer les apôtres [...] c'est se souvenir des racines communes de nos Églises sœurs », a souligné dans sa réponse le pape. Face au « mépris de la dignité de la personne humaine, l'idolâtrie de l'argent, la propagation de la violence, une vision totalisante de la science et de la technologie », il a appelé à la « mission commune au service de l'Évangile, pour une humanité nouvelle, toujours plus proche de Dieu ».

La délégation, reçue préalablement par le Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, a également pu assister à la réunion du Consistoire pour la création de nouveaux cardinaux et à la messe solennelle pour la fête des saints Pierre et Paul. (d'après *ecupatria.org* et *vaticannews.va*)

2 - 5 juillet 2018 / Paris

65^e Semaine d'études liturgiques Saint-Serge

Du 2 au 5 juillet 2018 sur le thème « Le corps humain dans la liturgie », la 65^e Semaine d'études liturgiques s'est déroulée à Paris à l'Institut de théologie orthodoxe Saint-Serge. Trente-cinq théologiens de différentes confessions chrétiennes, venus principalement de France, mais aussi de Belgique, Israël,

1 Située au 101 rue de Reuilly, 75012 (cf. <https://lamaisonundunite.wixsite.com/paris>).

2 Cf. <http://www.ktotv.com/video/00227185/pape-en-suisse-finance-aux-citoyens-immigration> : à partir du 4' 29" (dernière consultation le 25.06.2018).



Italie, Suisse, Pologne et Roumanie, se sont succédés sur neuf sections thématiques : exposés introductifs et liturgies anciennes, sacralité du corps, Eucharistie, vie sacramentelle, postures corporelles, onctions et autres gestes, langage et voix, corps du défunt, reliques.

Ouvert par l'archevêque Jean de Charioupolis, chancelier de l'Institut organisateur, le colloque comprenait, outre les exposés, la célébration des vêpres, la visite de la cathédrale orthodoxe russe, nouvellement inaugurée et dédiée à la Sainte Trinité, ainsi que la présentation des derniers Actes intitulés « Liturgie et religiosité ».

Face à une méfiance, voire un mépris du corps humain dans certains milieux chrétiens, la diversité des pratiques analysées durant le colloque a révélé un rapport très positif à l'égard de celui-là. Ce dernier a été en effet considéré comme un instrument du salut de la personne dans son intégralité. (d'après *saint-serge.net*)

4 - 10 juillet 2018 / Selbitz (Allemagne)

« Jésus-Christ, notre justice »

La 37^e Rencontre internationale et interconfessionnelle des religieux et religieuses [EIIR] a eu lieu du 4 au 10 juillet 2018 sous l'intitulé « Jésus-

Christ, notre justice. La vie consacrée comme expérience de grâce ». Rassemblant une quarantaine de participants de quinze pays différents, elle s'est tenue à Selbitz au nord de la Bavière où une communauté protestante très vivante, fondée il y a 70 ans, la *Christus Bruderschaft* a merveilleusement accueilli le groupe. Justice et grâce, ces deux thèmes centraux de la Réforme



Le bureau actuel de l'EIIR – Mgr Athénagoras, sœur Bénédicte et père Jose Maria Hernandez.

protestante, ont été le fil conducteur des journées. Les participants, lors de la visite d'un pan de mur symbolisant l'ancienne frontière du rideau de fer ayant séparé longtemps l'Allemagne, se sont vivement interrogés : « que signifie être aujourd'hui ouvriers de paix et de réconciliation » ?

Des messages fraternels du patriarche œcuménique Bartholomée, du cardinal Kurt Koch, président du

Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens et du secrétaire général de la Fédération luthérienne mondiale, le pasteur Martin Junge leur ont été envoyés. « Au cours des derniers mois, nous avons beaucoup réfléchi et discuté à propos de la justice de Dieu et de la justification du croyant, guérissant la mémoire commune de l'Église et reconnaissant notre culpabilité » a confié aux participants, le métropolite Stephanos, président de la Conférence épiscopale orthodoxe en Allemagne, faisant écho à la fois aux travaux suscités par le cinquième centenaire de la Réforme et les prières œcuméniques vécues à cette occasion.

Chaque conférence³ a été d'une grande tenue, ouvrant des horizons à une vie religieuse qui soit toujours davantage témoin de la justice et de la grâce. Mendiants de l'Esprit, là se situaient l'attente et le désir portés par chacun(e), jeune et moins jeune. La grâce n'est-elle pas au cœur de la vie monastique dont le secret est de s'unir à la lumière du Thabor ? Dieu se révèle à ses biens aimés, à ceux qui ont le cœur pur, convoqués à une prière intense pour que des chemins d'unité ne cessent de s'affermir au sein des diverses Églises et que le monde soit transfiguré. « Témoigner ensemble de l'Évangile dans un monde qui résiste à la grâce est l'urgence de notre temps », a conclu Mgr Athénagoras, président des EIIR. (d'après sœur Bénédicte et Martin Hoegger)

9-13 juillet 2018 / Sées

Session annuelle « Les Avents-Amitié »

L'association interconfessionnelle « Les Avents-Amitié entre chrétiens » a tenu sa session du 9 au 13

³ Pour de plus amples échos sur les différentes interventions voir : <https://eilir.wordpress.com/>.



Lors des temps de prières les participants se mettent à l'écoute du Maître.

juillet 2018 sur le thème « Envoyés en mission ». Les deux rencontres précédentes é t a i e n t consacrées aux grandes réformes, de Luther à Vatican II. Un début de réflexion sur les réformes qui s'imposent aujourd'hui, avait mené au constat

que le message chrétien, le kérygme, n'est pas reçu dans le monde où nous vivons et sur la question qui en découlait : comment le croyant peut-il trouver un langage adéquat, ne serait-ce que pour témoigner de la joie d'être chrétien ?

La réflexion commune s'est appuyée sur les textes bibliques – notamment Jn 20 et Es 6 –, sous la conduite de Marianne Seckel, pasteur à La Rochelle et à l'Île de Ré. L'exégèse biblique et l'expérience dialoguaient : Thomas Wild, pasteur de l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine (l'UÉPAL), ancien vice-président du Service protestant de mission (DÉFAP), a fait une conférence sur l'histoire des missions et des modèles missionnaires, marquée par son expérience. Deux témoignages venaient ensuite, l'un d'Anne Soncarrieu de la Mission de France, l'autre du pasteur Jacques Walter de la Mission populaire évangélique. La synthèse fut faite par Eric Boone, du groupe des Dombes, et Agathe Brosset, théologienne catholique.

Après deux sessions où les exposés instructifs avaient été nombreux, celle-ci s'appuyait bien plus sur les témoignages, par un effet de balancier sans doute inévitable. Elle a montré à quel point ces rencontres visent moins à dialoguer entre confessions qu'à mener une réflexion commune entre chrétiens qui se ressentent d'emblée comme frères et qui font face aux mêmes défis dans le monde actuel. Moments de prière ou moments de détente sont en effet préparés et partagés sans souci d'étiquette. On peut en trouver les échos sur le site www.avents-unite-des-chretiens.org ou sur la page Facebook de l'association : Les Avents - Amitié entre chrétiens. (d'après Francine Wild)

26 juillet 2018 / Washington

L'Église orthodoxe d'Éthiopie : fin du schisme



L'aéroport d'Addis Abeba, le 1^{er} août 2018 : le patriarche Merkorios rentre en Éthiopie après 27 ans d'exil.

Le 26 juillet 2018, lors d'une cérémonie à la cathédrale Debre Mihret Saint-Michael de Washington, la fin du schisme, ayant divisé pendant 27 ans l'Église orthodoxe Tewahedo d'Éthiopie, a été proclamée. En 1991, à la suite d'un changement politique, l'ancien patriarche avait dû s'exiler aux États-Unis, scindant la plus grande des Églises chrétiennes orthodoxes orientales en deux parties, conduites respectivement par le « Synode d'Addis-Abeba » et le « Synode en exil ».

Dans une déclaration commune⁴ les deux parties ont stipulé que les deux patriarches seraient considérés « sur un pied d'égalité ». Sa Sainteté le patriarche Merkorios rentrera dans son pays natal et reprendra sa place de patriarche. Le patriarche Mathias continuera à diriger l'Église en effectuant les tâches administratives. Les excommunications respectives adressées par les deux synodes ont été levées pour donner lieu à la naissance d'un seul synode guidé par les deux hiérarques.

Le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed, ayant joué un rôle clé dans cette réconciliation, a participé à la cérémonie.

Présente en Afrique depuis l'an 330, l'Église orthodoxe Tewahedo d'Éthiopie, autocéphale depuis 1959, est en communion avec l'Église orthodoxe copte d'Alexandrie. (d'après oikoumene.org et theorthodoxchurch.info)

8 - 12 août 2018 / Hong Kong

Pèlerinage de confiance et de réconciliation



© taize.fr

Quelque 2 700 jeunes venant de cinquante pays ont participé au pèlerinage de confiance et de réconciliation organisé par la communauté de Taizé à Hong-Kong du 8 au 12 août 2018. Temps de louange, prières, silences, études bibliques... et visites des communautés locales se sont succédés tout au long des journées à l'issue desquelles, frère Alois, prieur de la communauté, partageait une méditation. Définissant l'événement comme « une démarche pour aller au-delà de ce que nous connaissons déjà », il a exhorté ses auditeurs à garder, face à la « pression sociale ou familiale, pour l'effica-

⁴ Cf. Pour la traduction anglaise : <http://theorthodoxchurch.info/blog/news/the-ethiopian-orthodox-church-formally-declares-an-end-to-the-27-year-old-schism/> (dernière consultation le 21.08.2018).

« cité et le succès », une place dans la vie « pour la gratuité ». Il a appelé les chrétiens à porter « une attention accrue au monde », en particulier à « ceux qui souffrent », et à « respecter l'autre dans sa différence », même si cela implique un élément de douleur, car « le trésor de ma foi ne peut pas être entièrement reçu et partagé ».

La prochaine étape du pèlerinage de confiance se déroulera dans la ville du Cap en Afrique du 25 au 29 septembre 2019. (d'après taize.fr et eglise.mepasie.org)

21-25 août 2018 / Lille

Barbecues géants pour évangéliser ensemble

L'association œcuménique « En route ensemble » a organisé du 21 au 25 août 2018 la dix-neuvième édition des barbecues d'évangélisation à la place Mitterrand à Lille. Totalement gratuits et ouverts à tous, ces rendez-vous conjuguant le partage, la louange, l'écoute et le témoignage, ont été portés, par une équipe d'une cinquantaine de bénévoles de différentes confessions chrétiennes : tous engagés au sein de leurs paroisses respectives.

« En route ensemble » est une association ayant pour objectif d'œuvrer pour l'unité des Églises chrétiennes par le biais de l'évangélisation commune à travers les barbecues géants. L'initiative a été inaugurée pour la première fois en l'an 2000. Depuis, au moins une fois par an au cœur de Lille se produit cette démarche originale. (d'après enrouteensemble.com et rcf.fr)

24 août - 2 septembre 2018 / Russie

Université d'été



Mgr Berthet, l'hiéromoine Stéphane et frère Destivelle du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens.

Une délégation de l'Église catholique conduite par Mgr Didier Berthet, évêque de Saint-Dié et président du Conseil pour la promotion de l'unité des chrétiens à la Conférence des évêques de France, a participé du 24 août au 2 septembre 2018 à une quatrième université d'été dédiée à la découverte de l'Église orthodoxe russe. Des collaborateurs des dicastères du Vatican, des prêtres et des séminaristes catholiques d'Italie, de France, d'Espagne, de Roumanie et de Tchéquie, étudiant dans les universités pontificales de Rome ont parcouru plusieurs églises et monastères dans le pays. Ils furent reçus le 27 août au sein du Département des relations ecclésiastiques extérieures du Patriarcat de Moscou par le secrétaire des relations interchrétiennes l'hiéromoine Stéphane (Igoumnov). La discussion a porté sur l'action commune des deux Églises pour la protection des chrétiens et la promotion commune des valeurs chrétiennes dans la société d'aujourd'hui. (d'après mospat.ru)

28 août 2018 / France

Église verte : plus de 100 paroisses engagées



Plus de 100 paroisses ont adhéré au label œcuménique Église verte, annonce un communiqué du 28 août 2018, veille du temps pour la création⁵. Ce projet, choisi comme destinataire des collectes de la Semaine de prière pour l'unité chrétienne 2018 par le Conseil d'Églises chrétiennes en France, entend placer les questions écologiques et le climat au centre des échanges, des cultes, des prières et des actions. Son objectif : encourager les communautés chrétiennes à réduire leur empreinte écologique et vivre un rapport transformé à la nature grâce à une « conversion écologique ». Il propose un écodiagnostic en ligne de 80 questions, permettant d'évaluer le point de départ d'une communauté dans des domaines aussi variés que le bâtiment, le terrain, mais aussi la catéchèse, les modes de vie et l'engagement local et global. Cinq plantes bibliques correspondent aux cinq niveaux de ce système progressif. À ce jour plus de 125 communautés ont été labellisées, 40 % ont atteint le premier niveau (graine de sénévé), 35 % de niveau suivant (lys de champs), 10 % cep de vivre, 15 % figuier et encore aucun cèdre du Liban. (d'après Laura Morosini et egliseverte.org)

Ivan KARAGEORGIEV

Trouvez davantage de jalons sur notre site : <http://unitedeschretiens.fr>

⁵ Le temps pour la création s'étend, conformément à la décision prise au troisième rassemblement œcuménique européenne à Sibiu en 2007, du 1^{er} septembre (début de l'année liturgique orthodoxe) au 4 octobre (saint François d'Assise) en passant la fête des récoltes, célébrée en milieu protestant.



L'équipe, le 25 août 2018.

© enrouteensemble.com

Hyacinthe DESTIVELLE

Conduis-la vers l'unité parfaite. Œcuménisme et synodalité

Préface du cardinal Kurt Koch



Seize articles écrits entre 2005 et 2016, par le dominicain Hyacinthe Destivelle, official du Conseil

pour la promotion de l'unité des chrétiens et spécialiste de l'orthodoxie russe, composent cet ouvrage qui s'adresse à tous ceux que l'œcuménisme, l'ecclésiologie et l'orthodoxie intéressent. La première partie du livre regroupe des articles traitant de l'histoire du mouvement œcuménique et en particulier des relations entre catholiques et orthodoxes. À travers deux pionniers dominicains de l'œcuménisme, les pères Dumont et Congar c'est toute l'histoire de l'ouverture de la chrétienté occidentale à l'orthodoxie à l'occasion de l'accueil des réfugiés russes pendant les années 1920 qui est retracée. La deuxième partie porte sur les défis œcuméniques actuels et met en évidence la synodalité dans sa signification première : « marcher ensemble ». L'œcuménisme n'est plus alors une spécialité mais le lieu où se purifie la mémoire, où s'écrit l'histoire, où sont repensés l'identité, le territoire et la mission. La troisième et dernière partie aborde le sujet central des discussions entre Rome et l'orthodoxie : les rapports entre la primauté et la synodalité. Les recours à l'histoire du concile Vatican I et du concile de Moscou de 1917-1918 (dont l'auteur est un grand spécia-

liste)¹ et au renouveau de l'ecclésiologie eucharistique au XX^e siècle éclairent ce débat toujours d'actualité et ouvrent des pistes pour la poursuite du dialogue. Deux articles sur le Saint et Grand Concile de l'Église orthodoxe (2016)² et le document de Chieti (2016) permettent de faire le point sur ces sujets d'actualité.

Paris, Cerf, 2018, 407 p., 34 €, 978-2-204-12784-4

Dominique CAUDAL

Pour que tous soient un. Quand l'Esprit-Saint fait tomber les murs de nos Églises chrétiennes

Préfaces de Jean-Arnold de Clermont et d'Emmanuel Gougaud



Il est rare qu'un ouvrage sur l'œcuménisme fasse preuve d'autant d'enthousiasme.

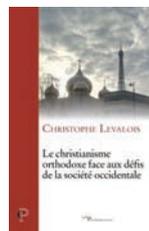
Quand d'autres parlent « d'hiver de l'œcuménisme », Dominique Caudal, protestante réformée mariée à un catholique affirme que l'Esprit Saint est à l'œuvre et qu'il nous conduit à dépasser nos divisions. Preuve en est le Renouveau charismatique ! Le livre commence par son témoignage sur la célébration à Rome pour Pentecôte 2017 des 50 ans du Renouveau charismatique catholique et le constat que « le Renouveau est par essence œcuménique ».

Un des intérêts du livre est de faire l'histoire du Pentecôtisme depuis le début du XX^e siècle. Dominique Caudal distingue trois « vagues d'une seule grande grâce », la première (1907-1967) concerne surtout les Églises pentecôtistes, la deuxième (1967-1987) les Églises institutionnelles (catholique et protestantes), la troisième les Églises évangéliques et les Juifs messianiques. Au-delà des complexités, des reculs, des tensions, l'auteure montre que l'Esprit de Pentecôte suscite partout conversion, prière, louange, charismes, vie fraternelle, lecture renouvelée des Écritures et mission. La dernière partie du livre « une Église à genoux, charismatique et œcuménique » aborde les questions toujours difficiles de l'identité confessionnelle, des manières de prier (adoration du St Sacrement et chapelet peu compatibles avec les traditions protestantes) et on sent combien l'expérience de foyer mixte qui est celle de l'auteure conduit sous l'impulsion de l'Esprit à dépasser les clivages et ouvre des pistes pour être serviteur de ce courant de grâce.

Paris, Première Partie, 2018, 251p, 17€, 978-2-36526-161-6

Christine ROBERGE

Christophe LEVALLOIS

Le christianisme orthodoxe face aux défis de la société occidentale

Dans cet ouvrage, le père Levallois a rassemblé une vaste sélection de ses articles, conférences, chroniques à Radio Notre-Dame. Dans un style agréable

et pédagogue, l'auteur ne se livre pas simplement à une présentation de l'orthodoxie, à travers sa spiritualité, sa liturgie, son éthique, ses traditions. Alliant sa grande érudition et son expérience pastorale en France, Christophe Levallois déploie la pertinence de l'orthodoxie dans la société occidentale, simultanément pour notre société contemporaine, l'Église catholique, la vie œcuménique mais aussi pour l'orthodoxie elle-même. À ce titre, l'ouvrage est particulièrement intéressant et original. Il invite son lecteur à entrer dans la beauté du christianisme orthodoxe à travers cette double perspective. La première partie traite de la situation de l'orthodoxie en Europe occidentale à travers son histoire est des personnalités exceptionnelles. La deuxième partie porte sur le contenu de la foi et de la pratique : c'est le contenu le plus didactique. Une troisième partie est consacrée à l'élaboration d'une éthique de la communication, particulièrement originale et stimulante. Enfin la dernière partie explore les défis actuels pour les chrétiens. Là le regard orthodoxe se fait à la fois critique mais aussi plein d'espérance. Le lecteur pourra y discerner la nouveauté de ses problématiques pour l'orthodoxie tandis que le catholicisme y est confronté depuis de nombreuses années. Les relations œcuméniques entre orthodoxes et catholiques acquièrent là toutes leur opportunité pastorale. À cet effet, ce livre s'adresse à tous les chrétiens soucieux de connaître l'orthodoxie et de vivre l'œcuménisme comme un échange de dons.

Paris, Cerf, 2018, 208 p., 18 €, 978-2-204-12604-5

Emmanuel GOUGAUD

Paris
9 octobre 2018

Association pour l'unité des chrétiens

La prochaine assemblée générale de l'Association pour l'unité des chrétiens, soutenant financièrement l'Institut œcuménique de Tantur et participant à la réalisation du site *unitedeschretiens* et la revue homologue, aura lieu au sein de la Conférence des évêques de France. Début 16h30.

Renseignements :
<http://unitedeschretiens.fr>

Paris
11 octobre 2018

Centre Sèvres inaugure une chaire de théologie œcuménique

Une conférence-débat « Le dialogue œcuménique – enjeux pour la théologie chrétienne », assurée par Frédéric Chavel de l'Institut protestant

de théologie et Katherine Shirk Lucas de l'Institut supérieur d'études œcuméniques, aura lieu du 19h30 au 21h30 au sein du Centre Sèvres à l'occasion de la création de sa nouvelle chaire de théologie œcuménique.

Renseignements :
Tél : 01 44 39 56 14
centresevres.com

Paris
13 octobre 2018

Le mouvement Sève fête ses 80 ans

Sous le chapiteau du cirque Bormann (5 rue Lucien Bossoutrot) ce mouvement œcuménique de laïcs fêtera son 80^e anniversaire. Temps spirituels avec témoignages, table ronde et surprise théâtrale sont au programme.

Renseignements et inscriptions :
Tél : 01 47 20 80 51
contact@mouvementseve.fr
mouvement-seve.fr

Lyon
28 - 31 octobre 2018

Forum chrétien francophone

Les Églises de France et d'Europe Francophone (Belgique, Suisse, Luxembourg) veulent contribuer significativement à la découverte et à la consolidation de leurs liens fraternels. Elles vont s'appuyer sur la vision du Forum chrétien mondial, formulée en 2002 afin d'offrir un espace de rencontres entre des responsables ecclésiaux de toutes traditions et expressions et sur l'expérience des premiers Forums de 2007 au Kenya, de 2011 en Indonésie et de 2018 en Colombie. Récemment, plusieurs forums nationaux ou régionaux ont vu le jour (aux Pays-Bas, au Bangladesh, en Indonésie, en Inde, en Tanzanie, en Pologne). Ce forum rassemblera 250 participants envoyés par leurs Églises au Centre de conférences de Valpré. Il ne s'agit

pas d'une conférence académique ou institutionnelle, mais d'une expérience à vivre.

Renseignements et inscriptions :
forumchretienlyon2018.org

Paris
12-14 mars 2019

Colloque des Facultés

L'Institut supérieur d'études œcuméniques organise le Colloque des Facultés autour du 20^e anniversaire de la Déclaration commune sur la doctrine de la justification (1999) : genèse, méthodologie et réception du document œcuménique, un éclairage biblique de ce thème essentiel, sans oublier ses implications concrètes dans la vie des Églises sont au programme.

Renseignements et inscriptions :
ISÉO : 01 44 39 52 56
iseo.theologicum@icp.fr
www.icp.fr/iseo

Trouvez davantage d'annonces sur notre site :
<http://unitedeschretiens.fr>



ABONNEMENT POUR UN AN (4 NUMÉROS)

France et Union européenne : 28 € ; Autres pays : 32 €

✓ Abonnez-vous sur internet :

revue-unitedeschretiens.fr (règlement sécurisé par carte bancaire)

OU

✓ Abonnez-vous par courrier :

Envoyez le bulletin ci-dessous, accompagné de votre règlement, à :
Unité des Chrétiens - abonnements – 58 avenue de Breteuil – F-75007 Paris

Bulletin d'abonnement à Unité des Chrétiens

Madame Sœur Monsieur Pasteur Père Diacre

Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays : Téléphone :

Adresse électronique :@.....

*C*ar je vous le dis : si votre justice
ne surpasse celle des scribes et des
pharisiens...

Mt 5, 20